

Ce THÉ savoureux est une source de Santé



—plus riche en essence savoureuse, exempt d'acide tannique nocif... ce thé fameux n'est pas seulement délicieux... il est meilleur pour votre santé.

Si vous aimez un goût moelleux, vous serez sûrement enchanté du Châse & Sanborn.

Ce produit fameux contient d'abondantes quantités de thé, l'essence savoureuse qui fait du thé un breuvage si sain et stimulant. Mais par contre, il ne s'y trouve pas de tanin, cet acide indigeste et de mauvais goût, que l'on rencontre si souvent dans les thés ordinaires.

Le Thé Châse & Sanborn est un mélange des meilleurs thés de l'Inde et de Ceylan. Chaque feuille est cueillie au moment de la pleine maturité—jamais durant la saison pluvieuse.

Il suffit d'une seule gorgée pour pouvoir dire la différence entre le Châse & Sanborn et l'ordinaire. Il est plus riche, plus odoriférant et plus savoureux.

Et ce qui est encore plus important—il est bon pour la santé. Car il facilite la digestion au lieu de lui nuire.

Mélangé et emballé au Canada. Vendu en paquets de 1/2 lb et 1 livre.



THÉ Châse & Sanborn

DANS NOS PAROISSES

N.-D. de Québec

Grand'messes
Mardi, à 6 h. 15, pour feu M. l'abbé Pierre Dion ; à 6 heures, à la Basse-Ville, en l'honneur de sainte Geneviève, recommandée par M. Alfred Joffroy ; à 7 heures, à la Basse-Ville, en l'honneur de saint Joseph, recommandée par M. Emile Anet.

Mercrèdi, à 6 h. 15, grand'messe mensuelle recommandée par la Confrérie des Dames de la Sainte-Famille ; à 7 heures, pour feu M. Clovis Martin, recommandée par son épouse.

Jeudi, à 7 heures, à la Basse-Ville, pour les âmes du Purgatoire, recommandée par M. Joseph Pâté.

Vendredi, à 7 heures, pour feu M. Léopold, recommandée par M. le docteur Wilfrid Loblo.

Samedi, à 9 heures, grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mlle Marie-Alphonse Matte.

Jeudi, vendredi et samedi, à 6 h. 15, et samedi, à 7 heures, grand'messe pour les âmes du Purgatoire.

Pendant l'Octave
Pendant l'Octave de la Sainte-Famille, il y aura, chaque soir, à huit heures, en la basilique, un salut solennel en l'honneur de la Sainte-Famille.

Heure habituelle
Vendredi soir, l'heure d'adoration commencera, à 7 h. 30, comme d'habitude.

Collecte annuelle
Dimanche prochain, à toutes les messes, collecte annuelle pour l'Œuvre de l'Orphelinat des Sœurs de la Charité.

Écoles du soir
Les écoles du soir reprendront leurs cours, aujourd'hui, à l'heure habituelle : de 7 h. 30 à 9 heures du soir. Ces cours se continueront, chaque semaine, les lundi, mardi, mercredi et vendredi, aux endroits suivants.

Pour les hommes et les jeunes gens : à l'École St-Jean-Baptiste, rue St-Jean ; pour les dames et les jeunes filles : à l'Académie Ste-Marie, 60, rue Saint-Augustin. Ces cours sont sous la direction des professeurs les mieux qualifiés et l'admission est entièrement gratuite.

À l'école technique
Des cours de coupe de vêtements, de couture, d'aménagement de maison seront donnés gratuitement, à l'École Technique, Boulevard Langelier, à partir de lundi, le 18 de ce mois, à 7 h. 30. Ils se continueront, l'après-midi et le soir, les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, pendant deux mois. Ces cours gratuits offrent de précieux avantages aux personnes qui désirent en profiter.

Saint-Joseph
Solennité Récréative
Il y aura le 23 et le 26 janvier, à la salle paroissiale, une soirée dramatique et musicale donnée par les membres du Cercle Paroissial. On jouera : "La Prière des Naufragés", pièce en 5 actes.

Souper paroissial
Le souper paroissial annuel aura lieu le 31 janvier.

Grand'messes
Lundi, à 7 heures pour le repos des âmes de Jos. Paquet et son épouse, par leur fils, Joseph Paquet.

Mardi, à 7 heures, pour le repos de l'âme de Mme Cauchon, par sa famille.

7 h. 45, en l'honneur du Sacré-Cœur, par Mme Elz. Bédard.

Mercrèdi, à 7 heures, en l'honneur de St-Joseph, par Alphonse Hubert.

JEUDI
à 6 heures 1-4, pour le repos de l'âme de Thomas Lévesque, par des employés de Tramway.

7 hrs, service anniversaire de Ovide Arsenault.

7 hrs 3-4, service de la Ste-Famille de feu Mme G. Lafrance.

VENDREDI
à 6 heures 1-4, pour défunts, par la famille Rielland.

7 hrs, service anniversaire de Mme Théophile Maréchal.

7 hrs 3-4, en l'honneur de St-Joseph par Mme Alfred Pigeau.

SAMEDI
à 6 hrs 1-4, pour les âmes, par Mme V. Pichette.

7 hrs, pour le repos de l'âme de Jean Laprise, par Paul Gendreau.

8 hrs 1-4, pour le repos de l'âme de Mme Alp. Vézina, par les employés municipaux.

Recensement
Les statistiques paroissiales pour l'année de 1931 donnent les chiffres suivants :

Familles, 931.
Population totale, 5,327.
Enfants à l'école, 1,253.
Communians, 4,403.
Non Communians, 924.

lieux où il a vécu, d'y aller sous une forme humble, d'y rencontrer ceux qui le connaissent, pendant sa vie humaine. Songez encore.

La senora s'était levée. Et, tout à coup, cette femme, qu'ils venaient de voir si modeste, oubliée de sa beauté et du don poétique qu'elle avait reçu, libéra la source de poésie qui grondait en elle. Elle se mit à improviser, en français d'abord et ensuite en espagnol, rude et passionné. Et les deux hommes, qui d'abord l'avaient écoutée avec intérêt, se sentirent soudainement attirés par l'après de cet accent, par la noble et magnifique ampleur de ses gestes. Ils retenaient leur souffle pour mieux l'entendre. Puissance incomparable de ce lyrisme primitif, qui exprime la grandeur terrifiante des solitudes, le parfum sauvage des premiers carnages, l'âme mystérieuse des fils du soleil rejoignant l'âme andorrane à travers la terre. Les mots qu'Aurora laissait tomber semblaient s'aligner, prendre forme, errer autour d'elle dans la solitude cristalline de cette nuit, peuplée de vies et d'âmes captives. Le garou ! le garou ! N'allait-on pas le voir ?

La senora venait de se taire. Le

Belvédère

Grand'messes de la semaine :
Mardi, 12—6.30 pour les âmes du Purgatoire recommandée par une paroissienne ; 7.15 pour le repos de l'âme de feu dame Gustave Rousseau, recommandée par M. et Mme Rod.-C. Marquis.

Mercrèdi 13—En actions de grâce à St-Joseph pour les âmes les plus délaissées, recommandée par une paroissienne ; 7.15 pour le repos des âmes du Purgatoire recommandée par un paroissien.

Jeudi, 14—7.15 pour le repos de l'âme de feu dame Gust. Rousseau, recommandée par les Évaluateurs de la Cité.

Vendredi 15—7.15 Aux intentions d'une famille de la paroisse.

Samedi, 16—6.30 pour le repos de l'âme de feu L.-A. Roy, recommandée par son épouse.

Services
Jeudi à 7-1-4 hrs, service de Congrégation de Jos.-Adrien Drolet.

Vendredi à 8 hrs., service d'U-

niou de Prières d'Edouard Charpentier.

Grand'Messes
Lundi à 6 hrs., En l'honneur de St-Joseph.

A 6-1-2 hrs., pour l'âme de Pierre d'Amboise.

A 7-1-4 hrs., pour l'âme d'Edouard Audibert.

Mardi à 6 heures, pour les âmes. Trône. A 6 h. 30 pour l'âme de Magloire Cauchon. A 7 h. 14, pour les parents défunts d'un paroissien.

A 8 heures, en l'honneur de St-Joseph.

Mercrèdi à 6 heures, pour l'âme de F.-X. Lessard. A 6 h. 30, pour l'âme de Philippe Bertrand. A 7 h. 30 pour l'âme du notaire Théophile Pagnot. A 8 heures, pour les âmes, trône.

Jeudi à 6 heures, pour les âmes, trône. A 6 h. 30, pour l'âme de Rose-Léa Guérard, veuve de Jean Dion. A 8 heures, pour l'âme de Hector Lepe.

Vendredi à 6 heures, pour les âmes, trône. A 6 h. 30, pour l'âme de F.-X. Lessard. A 7 h. 15, pour l'âme d'Edouard Duval, épouse de Fabien Turgeon.

Samedi à 6 heures est à 6 h. 30, pour les âmes, trône. A 7 h. 15, pour l'âme de Léon Drolot, à 8 heures, pour l'âme de Napoléon Rhéaume.

Saint-Sauveur
La journée paroissiale
La grand'messe, hier, a été chantée par le révérend Père Laberge, et le révérend Père Magnan, curé, a fait le prône. Le sermon de circonstance fut donné par le révérend Père François, missionnaire. Il prêcha aussi aux messes de 7 h. 45 et 9 heures.

L'archiconfrérie du Sacré-Cœur eut lieu à 4 heures et les vêpres à 7 heures.

Fête patronale
La confrérie de la Ste-Famille a célébré sa fête patronale hier. A la messe de 7 h. 45, il y eut communion générale, allocution par le révérend Père François et chant par la chorale de cette confrérie. La quête fut faite par Mmes Albert Boutet, Gaud. Laroche, Tél. Poitras, fils et Joseph Hébert.

A la grand'messe, les officiers de la Ste-Famille occupèrent des sièges près de la balustrade. Mmes J.-O. Binet, J.-A. Pouliot, J.-H. Langevin et N. Miquy firent la quête.

A 2 h. 30, il y eut une très belle réunion. Le révérend Père François donna le sermon et le révérend Père Magnan, directeur de la confrérie des Dames de la Ste-Famille, présida une très nombreuse réception.

C'est le révérend Père Benoit qui officia à la bénédiction du Sacrement.

Concours de sautoir
Ce soir, à 8 h. 15, à la salle St-Pierre, il y aura un grand concours de sautoir, au profit des pauvres de la paroisse. De jolis prix et en grand nombre seront distribués aux vainqueurs. Le prix d'admission ne sera que de 25 sous. Nous espérons que le public s'y rendra en foule.

L'Œuvre missionnaire
La réouverture des réunions de l'Œuvre missionnaire du couvent de St-Sauveur aura lieu demain après-midi, à 2 heures. Toutes les dames et les demoiselles qui en font partie sont priées d'y être présentes.

Le Cercle L.-M.
Les membres du Cercle L.-M. de l'A. C. J. C., sont priés de prendre note que la réunion qui devait avoir lieu le 10 janvier, a été reportée.

Mess des enfants de semaine.
En septembre dernier, M. Gosselin, par lettre, un appel aux mères de famille, leur demandant d'envoyer leurs enfants à la messe, même s'ils ne pouvaient pas y aller personnellement.

Au grand nombre ont répondu à l'appel, puisque depuis le 21 septembre jusqu'au 24 décembre, les enfants de nos quatre écoles (moins les pensionnaires) ont entendu un total de 47,898 messes la semaine, et tous les matins, 4 prêtres doivent être là pour donner la Sainte-Communion.

Édifications aux mères et aux enfants ! La proportion de 55% d'assistance est certes belle, mais on peut l'augmenter, surtout chez les plus grands. Travaillons à accentuer de plus en plus un si beau mouvement, garant de l'avenir.

LUNDI
à 6 h. pour l'âme de feu Bruno Loizeau, recommandée par son épouse.

6-1-2 h. pour l'âme de feu Alphonse Breton par son épouse.

7 h. pour l'âme de feu G.-S. Marceau par son épouse.

8 h. pour l'âme de feu Onésime Beaubien, par M. et Mme Ernest Beaubien.

MARDI
à 6 h. pour l'âme de feu Bruno Loizeau recommandée par son père.

6-1-2 h. Serv. Congr. d'Alfred Blanchard.

7 h. pour l'âme de feu Alphonse Breton par son épouse.

8 h. pour l'âme de feu Edouard Poulin, par Mlle Rosa Lagrange.

Jacques-Cartier

Aux prières
Joseph-Alexandre Lachance, époux de Odéline Giroux, décédé le 8 décembre, à l'âge de 60 ans et 9 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu ce matin.

Cours gratuits.
Aujourd'hui, réouverture des cours gratuits du soir, pour les hommes, à l'école de St-Roch, rue du Roi.

Tous les lundi, mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, trois professeurs d'une grande expérience donnent, de 7-1-2 hrs. à 9 hrs., des cours d'anglais, de français et d'arithmétique.

Réception
Dimanche à 3 hrs., a eu lieu la réception de 36 nouveaux membres de la Confrérie des Dames de la Ste-Famille.

Services
Jeudi à 7-1-4 hrs, service de Congrégation de Jos.-Adrien Drolet.

Vendredi à 8 hrs., service d'U-

niou de Prières d'Edouard Charpentier.

Grand'Messes
Lundi à 6 hrs., En l'honneur de St-Joseph.

A 6-1-2 hrs., pour l'âme de Pierre d'Amboise.

A 7-1-4 hrs., pour l'âme d'Edouard Audibert.

Mardi à 6 heures, pour les âmes. Trône. A 6 h. 30 pour l'âme de Magloire Cauchon. A 7 h. 14, pour les parents défunts d'un paroissien.

A 8 heures, en l'honneur de St-Joseph.

Mercrèdi à 6 heures, pour l'âme de F.-X. Lessard. A 6 h. 30, pour l'âme de Philippe Bertrand. A 7 h. 30 pour l'âme du notaire Théophile Pagnot. A 8 heures, pour les âmes, trône.

Jeudi à 6 heures, pour les âmes, trône. A 6 h. 30, pour l'âme de Rose-Léa Guérard, veuve de Jean Dion. A 8 heures, pour l'âme de Hector Lepe.

Vendredi à 6 heures, pour les âmes, trône. A 6 h. 30, pour l'âme de F.-X. Lessard. A 7 h. 15, pour l'âme d'Edouard Duval, épouse de Fabien Turgeon.

Samedi à 6 heures est à 6 h. 30, pour les âmes, trône. A 7 h. 15, pour l'âme de Léon Drolot, à 8 heures, pour l'âme de Napoléon Rhéaume.

Saint-Sauveur
La journée paroissiale
La grand'messe, hier, a été chantée par le révérend Père Laberge, et le révérend Père Magnan, curé, a fait le prône. Le sermon de circonstance fut donné par le révérend Père François, missionnaire. Il prêcha aussi aux messes de 7 h. 45 et 9 heures.

L'archiconfrérie du Sacré-Cœur eut lieu à 4 heures et les vêpres à 7 heures.

Fête patronale
La confrérie de la Ste-Famille a célébré sa fête patronale hier. A la messe de 7 h. 45, il y eut communion générale, allocution par le révérend Père François et chant par la chorale de cette confrérie. La quête fut faite par Mmes Albert Boutet, Gaud. Laroche, Tél. Poitras, fils et Joseph Hébert.

A la grand'messe, les officiers de la Ste-Famille occupèrent des sièges près de la balustrade. Mmes J.-O. Binet, J.-A. Pouliot, J.-H. Langevin et N. Miquy firent la quête.

A 2 h. 30, il y eut une très belle réunion. Le révérend Père François donna le sermon et le révérend Père Magnan, directeur de la confrérie des Dames de la Ste-Famille, présida une très nombreuse réception.

C'est le révérend Père Benoit qui officia à la bénédiction du Sacrement.

Concours de sautoir
Ce soir, à 8 h. 15, à la salle St-Pierre, il y aura un grand concours de sautoir, au profit des pauvres de la paroisse. De jolis prix et en grand nombre seront distribués aux vainqueurs. Le prix d'admission ne sera que de 25 sous. Nous espérons que le public s'y rendra en foule.

L'Œuvre missionnaire
La réouverture des réunions de l'Œuvre missionnaire du couvent de St-Sauveur aura lieu demain après-midi, à 2 heures. Toutes les dames et les demoiselles qui en font partie sont priées d'y être présentes.

Le Cercle L.-M.
Les membres du Cercle L.-M. de l'A. C. J. C., sont priés de prendre note que la réunion qui devait avoir lieu le 10 janvier, a été reportée.

Mess des enfants de semaine.
En septembre dernier, M. Gosselin, par lettre, un appel aux mères de famille, leur demandant d'envoyer leurs enfants à la messe, même s'ils ne pouvaient pas y aller personnellement.

Au grand nombre ont répondu à l'appel, puisque depuis le 21 septembre jusqu'au 24 décembre, les enfants de nos quatre écoles (moins les pensionnaires) ont entendu un total de 47,898 messes la semaine, et tous les matins, 4 prêtres doivent être là pour donner la Sainte-Communion.

Édifications aux mères et aux enfants ! La proportion de 55% d'assistance est certes belle, mais on peut l'augmenter, surtout chez les plus grands. Travaillons à accentuer de plus en plus un si beau mouvement, garant de l'avenir.

LUNDI
à 6 h. pour l'âme de feu Bruno Loizeau, recommandée par son épouse.

6-1-2 h. pour l'âme de feu Alphonse Breton par son épouse.

7 h. pour l'âme de feu G.-S. Marceau par son épouse.

8 h. pour l'âme de feu Onésime Beaubien, par M. et Mme Ernest Beaubien.

MARDI
à 6 h. pour l'âme de feu Bruno Loizeau recommandée par son père.

6-1-2 h. Serv. Congr. d'Alfred Blanchard.

7 h. pour l'âme de feu Alphonse Breton par son épouse.

8 h. pour l'âme de feu Edouard Poulin, par Mlle Rosa Lagrange.

BRONCHITE CHRONIQUE

M. G. Lanteigne, Caraque, N.-B. écrit : "J'ai souffert déjà de bronchite chronique qui me causait une toux sèche. Quand je prends RAZ-MAH, je puis passer une nuit tranquille sans tousser. Point de drogues nuisibles. 50c et \$1 partout."

Cessez de tousser, d'éternuer, de siffler—Prenez

RAZ-MAH

lieu ce soir a été remis à mercredi soir, le 13 janvier, et qu'à l'avenir les séances de ce Cercle auront lieu le mercredi soir.

Grand'messes du jour à l'église paroissiale, demain
à 6 h. 15—Pour Clarisse Cantin, recommandée par son frère Raymond.

7 h.—Pour Georgiana Robitaille, recommandée par M. Joseph Pouliot.

7 h. 45—Recommandée par la famille Alphonse Coulombe, pour le repos de l'âme de leur fille Bernadette et les autres membres défunts de la famille.

St-Cœur de Marie
Messes chantées de la semaine
Mardi, le 12 : 6.00 a.m. pour Lucien Dubord ; 7.00 a.m., en l'honneur de la sainte Vierge ; 7.45 a.m. pour Dame Fr. Marquis.

Mercrèdi, le 13 : 6.00 a.m. pour Lucien Dubord ; 7.00 a.m. Dame Alphonse Vézina, par la famille J.-N. Faucher ; 7.45 a.m. pour Dame Nap. Drolot, par Mlle Rosa.

Jeudi, 14 : 6.00 a.m. Lucien Dubord ; 7.00 a.m. Vivants et défunts de deux familles ; 7.45 a.m. pour W. Dion, par un groupe d'amis.

Vendredi, le 15 : 6.00 a.m., pour Paul Fortin, par son épouse ; 7.00, service de l'Union de Prières pour François Delisle ; 7.45 a.m., Service de l'Union de Prières pour Alexis Rancourt.

Samedi, 16 : 6.00 a.m., pour les défunts de la paroisse ; 7.00 service de confrérie ; 7.45, Aux intentions de la famille J.-S. Royer.

Offices de la semaine et assemblées
Mardi, le 12, à 2 h. p.m., ouvroir paroissial.

Samedi, à 7.15 p.m., Salut en l'honneur de la très sainte Vierge Marie.

Dimanche : 11ème après l'Épiphanie ; 7.00 a.m. messe des Confréganistes ; procession mensuelle du Saint Sacrement.

Saint-Roch
Confrérie de la Ste-Famille
Les membres de la Confrérie de la Ste-Famille célébreront leur fête d'anniversaire le dimanche prochain. Il y aura communion générale à cette occasion.

Adoration nocturne
Adoration nocturne de jeudi à vendredi.

Quête
Après les messes hier, il y a eu quête au profit de la Conférence Notre-Dame de l'Espérance. Il y a 104 familles comprenant 426 personnes dans le besoin.

Mess des enfants de semaine.
En septembre dernier, M. Gosselin, par lettre, un appel aux mères de famille, leur demandant d'envoyer leurs enfants à la messe, même s'ils ne pouvaient pas y aller personnellement.

Au grand nombre ont répondu à l'appel, puisque depuis le 21 septembre jusqu'au 24 décembre, les enfants de nos quatre écoles (moins les pensionnaires) ont entendu un total de 47,898 messes la semaine, et tous les matins, 4 prêtres doivent être là pour donner la Sainte-Communion.

Édifications aux mères et aux enfants ! La proportion de 55% d'assistance est certes belle, mais on peut l'augmenter, surtout chez les plus grands. Travaillons à accentuer de plus en plus un si beau mouvement, garant de l'avenir.

LUNDI
à 6 h. pour l'âme de feu Bruno Loizeau, recommandée par son épouse.

6-1-2 h. pour l'âme de feu Alphonse Breton par son épouse.

7 h. pour l'âme de feu G.-S. Marceau par son épouse.

8 h. pour l'âme de feu Onésime Beaubien, par M. et Mme Ernest Beaubien.

MARDI
à 6 h. pour l'âme de feu Bruno Loizeau recommandée par son père.

6-1-2 h. Serv. Congr. d'Alfred Blanchard.

7 h. pour l'âme de feu Alphonse Breton par son épouse.

8 h. pour l'âme de feu Edouard Poulin, par Mlle Rosa Lagrange.

Il allaient et venaient dans ce décor d'étable, bizarrement orné de chromes et de calendriers parés. Le progrès du tourisme n'y avait apporté que des modifications hésitantes, sans lui ôter son parfum animal.

"Cela sent la litière à cochons, disait Julien, et l'insaisissable espagnole. Je n'aurais d'ici le parfum de ces étables sèches, dont la senora nous a promis de récompenser notre patience ; mais si Rerbrandt était là !"

Prestige de ce clair-obscur velouté ! À côté de la porte, la table rangée, encombrée de tripes. Dans l'ombre, tout le mystère des coffres, des caniers et des selles à pommus, un bric-à-brac de bazar oriental jeté sur un fond de toile brune, bitumeux, où s'allumaient des phosphorescences soudaines :

"Le garou, senora !" dit Monteleares.

Il avançait vers le coin le plus obscur, se penche sur cette forme accablée, d'où sortent des éclairs. Un miaulement de tigre emplait la cuisine. Le chat bondit sautamment ; mais qu'il eut un chat, c'était un homme et la jungle ? Déjà, Monteleares l'a pris et dompté. Le poil électrisé frémit, sous la main puissante du chasseur qui le maîtrise et qui caresse. La serv

seurs municipales rôtent des travaux de construction d'aqueducs ou d'égoûts. Or la loi exige que les plans de ces travaux soient approuvés par le docteur Lessard. Lorsque le règlement doit être soumis à l'approbation des électeurs-propriétaires, la loi exige impérieusement que les plans soient approuvés par le Dr Lessard avant que le règlement ne soit soumis au vote des contribuables. C'est ce détail qui a été ignoré trop longtemps. Le conseil municipal est obligé de refuser le règlement. Le conseil a donc alors dans l'obligation de recommencer toutes les procédures.

(Signé Oscar Morin)

Fait ce que doit

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 10 JANVIER 1932

Une cruelle ironie

Ce n'est pas sans un sourire cruel qu'un de nos confrères écrivait, aujourd'hui même : "M. Bennett sera plus heureux lorsqu'il montrera les bons résultats de sa politique tarifaire : elle a déjà facilité l'équilibre du commerce, attiré au pays du capital et des industries nouvelles, augmenté l'activité et l'emploi dans nos fabriques."

Ces mots sont certainement d'un ironiste sans pitié. Dire que le tarif de M. Bennett a suscité de nouvelles industries sans indiquer celles qui sont mortes ou à peu près, parler de l'équilibre du commerce extérieur alors qu'on est en train de tuer celui-ci, prétendre que le travail s'accroît au moment où il est au plus bas, c'est évidemment se moquer du premier ministre et lui rappeler de bien mauvais souvenirs.

L'équilibre commercial n'existe pas plus que les fées de nos contes. En 1931, la balance nous est encore largement défavorable, et, fait plus grave, nos exportations ont diminué si profondément, en même temps que nos importations, que les économistes s'en alarment.

Le total des exportations de 1929 s'élevait à \$1,388,896,075 ; en 1931, le chiffre baisse à \$816,938,048. C'est dire qu'en deux ans, nous avons perdu pour \$571,958,027 millions de commandes des pays étrangers. Cela signifie plus d'un demi milliard de moins dans la bourse de nos actionnaires, de nos ouvriers et même de nos gouvernements.

On nous dit que les importations ont diminué aussi. Mais il est à savoir si les importations sont un mal. L'expérience démontre que les pays très actifs et très prospères sont importateurs sur une grande échelle, et le jour où les importations fléchissent marque généralement le début d'une crise.

En 1929, nous importons pour \$1,265,679,091 ; en 1931, pour \$906,612,681. Nous achetons moins, et pourtant, nous sommes beaucoup moins riches. M. Bennett a cru que la construction d'un mur tarifaire contre tous les pays à la fois suffirait à ramener la prospérité. Il a obtenu des résultats absolument contraires.

Si nous consultons les statistiques, nous constatons que ce sont les années où nous importons le plus que le nombre des employés de l'industrie et du commerce était le plus élevé et que nous avions le moins de chômage.

Durant les dix dernières années, les époques où nous avons le plus importé sont 1927, 1928, 1929 et 1930. C'est justement dans ce temps-là que l'indice de l'emploi fut le plus élevé. Cet indice, qui nous donne la moyenne des travailleurs, était de 94 à 111 en 1927, de 97 à 119 en 1928, de 107 à 126 en 1929 et de 106 à 116 en 1930.

Les années où nous avons le moins importé étaient 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 et 1931. Le chiffre de l'indice, en ces années, était réparti comme suit : 74 à 94 en 1922, 84 à 101 en 1923, 86 à 94 en 1924, 81 à 97 en 1925, 90 à 106 en 1926 et 93 à 94 en 1931.

On voit par là que la classe ouvrière est cruellement frappée par les restrictions au commerce d'importation, restrictions qui tarissent en même temps les exportations et, comme conséquence, paralysent une large partie de l'industrie.

Les faits offrent donc un démenti formel à toutes les prophéties du premier ministre.

La devise "Buying british"

Immédiatement après l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur, le ministre du commerce, M. Stevens, lança une campagne vigoureuse, dans tous les journaux, avec la devise "Buying canadian". Ce conseil de n'acheter, autant que possible, que des marchandises canadiennes, avait assurément son bon côté. Mais, poussé trop loin, il entraîne nécessairement des réactions.

Voici que la Grande-Bretagne, à son tour, a entrepris une campagne de "Buying british". Les jeunes Anglaises sont incitées à ne porter que de jolis manteaux anglais, et les riches citoyens des villes sont invités à laisser la Côte d'Azur et la Riviera pour les cieux de l'Ecosse ou les plages du sud de l'Angleterre.

Si toutes les nations se mettent à nous imiter, nous risquons de perdre chez elles une clientèle précieuse. Le jour où on aura préché le nationalisme commercial au point de fermer la porte aux échanges internationaux, bien des peuples crèveront sur leur égoïsme imprévoyant.

Un vent de folie et d'exagération traverse le monde. Cette frénésie, partie des Etats-Unis, se répand peu à peu chez les grandes puissances commerciales, et nous rétrogradons vers l'isolement et vers le fanatisme patriotique.

On oublie que toute la structure économique et sociale du monde est à base d'internationalisme et qu'il existe actuellement, entre peuples, une solidarité que l'on ne saurait détruire sans démentir les merveilleux progrès du dernier demi-siècle.

L'Allemagne brouille les cartes

L'Allemagne a jeté l'émoi dans tous les milieux internationaux en déclarant à l'Angleterre qu'il ne peut plus être question pour elle de continuer les paiements dus au titre des réparations.

Les étonnements et les colères qu'a provoqués cette nouvelle ont leur cause peut-être autant dans la forme de cette communication que dans le fait qu'elle énonce. On est persuadé généralement que l'Allemagne ne peut remplir toutes ces obligations financières. Il lui est impossible de satisfaire à la fois les créanciers qui lui ont avancé des millions après la guerre et les pays qui réclament le paiement des annuités dus au titre des réparations. Les conclusions du comité des experts réunis dernièrement à Bâle pour étudier les capacités de l'Allemagne ont jeté assez de clarté sur ce point.

Mais puisque la question était référée à la conférence qui doit se réunir prochainement à Lausanne pour en formuler le règlement, il n'appartenait pas au chancelier allemand de déclarer si tôt qu'il ne peut être question pour l'Allemagne de continuer le paiement des réparations. C'est aux créanciers, et non aux créanciers des dettes privées et des réparations, qu'il appartient de se prononcer tout d'abord. L'Allemagne est de-

bitrice. Or ce n'est pas le débiteur qui détermine la préférence que doit recevoir tel ou tel créancier.

On conçoit la fureur de la presse française et de la presse belge. Le chancelier allemand déclare simplement leurs demandes non avenues. Il ignore leurs droits et ne prend même pas le temps d'attendre qu'elles fassent des concessions : il prétend exiger qu'elles renoncent immédiatement à toutes leurs créances.

La déclaration est si extraordinaire qu'en Angleterre même, et à l'étranger on ose à peine admettre l'exactitude de la nouvelle telle qu'elle a été communiquée par une agence allemande.

On ne peut s'empêcher de mettre en parallèle cette intervention inopportune du chancelier Brüning et les tentatives d'union économique du mois d'avril 1931. On se souvient qu'au début de l'année dernière l'Allemagne et l'Autriche ont cherché à imposer au reste de l'Europe et du monde le fait accompli d'une convention douanière, dans laquelle plusieurs pays voyaient un commencement d'union politique entre les deux pays de race allemande.

Les événements postérieurs ont montré que ce coup de force n'a pas été heureux. L'Allemagne et l'Autriche ont été obligées de renoncer à la convention douanière qu'elles avaient préparée ; et pour une bonne part par suite des pressions exercées par la France. Le président du Conseil français n'est pas moins puissant en janvier 1932 qu'en septembre 1931. Les interventions brusquées de l'Allemagne ne serviront qu'à introduire le mécontentement dans les relations entre la France et le Reich, et cela à la veille de la conférence de Lausanne, qui doit régler la question des dettes allemandes, et de la conférence générale du désarmement.

On ne pouvait imaginer de conjoncture plus fâcheuse. La maladresse allemande et l'intransigeance américaine préparent l'échec des deux grandes conférences du début de 1932.

Le paratonnerre de la crise

Le président du Pacifique Canadien a été le premier, croyons-nous, à apporter une explication logique à la confiance que lui inspire la situation présente du Canada. Notre pays, dit-il, a été moins lourdement atteint par la crise économique que beaucoup d'autres pays, parce que l'agriculture demeure encore le pivot de nos activités. L'industrialisation y est imparfaitement développée. Elle ne date que d'hier et bien des années devront passer avant que notre industrie puisse se hisser au niveau de l'industrie américaine.

Nous y avons trouvé une barrière contre les extrémités de la crise.

Les provinces les plus frappées sont celles qui se sont le plus éloignées de la culture du sol. L'Ontario a été gravement atteint ; et dans la province de Québec c'est à Montréal que la crise se fait le plus sentir. Les provinces de la Prairie, la Saskatchewan surtout, paraissent en souffrir lourdement. Mais c'est aussi que leur agriculture est devenue, après la guerre, une véritable spéculation, guère différente de l'exploitation industrielle. On l'a fort justement noté, l'agriculture pratiquée par les trois provinces de la Prairie n'est plus l'agriculture entendue au sens ordinaire de ce mot. Les exploitations agricoles sont devenues des exploitations industrielles, reposant sur la production en masse et sans contrôle, à la merci par conséquent du moindre déséquilibre dans l'écoulement de ses produits.

On a cherché immédiatement à y rétablir l'agriculture sur ses bases traditionnelles, sur des fondements moins mouvants. C'est là un bienfait indiscutable de la crise. Elle a rappelé des vérités que l'on oubliait dans la frénésie de la production : le malheur a ouvert bien des yeux. Ce n'est que dans la mesure où l'on se souviendra des leçons de cette période douloureuse que l'on empêchera le retour d'événements aussi pénibles que ceux que nous traversons.

NOTES ET COMMENTAIRES

EN FAUSSANT LES FAITS

Les journaux conservateurs cherchent à accréditer l'impression que notre balance commerciale a été défavorable jusqu'ici et que l'administration fédérale actuelle aura le mérite de rétablir l'équilibre entre nos importations et nos exportations. Ils faussent délibérément les faits. Les exportations canadiennes ont dépassé les importations de 1923 à 1930. Voici, pour plus de précision, quels ont été les chiffres de notre commerce pendant cette période :

Année fiscale	Importations	Exportations
1923	\$ 892,572,284	\$ 948,763,237
1924	\$ 893,348,867	\$ 1,058,763,237
1925	\$ 796,932,517	\$ 1,081,361,043
1926	\$ 927,338,722	\$ 1,258,790,137
1927	\$ 1,030,892,505	\$ 1,267,573,142
1928	\$ 1,108,954,468	\$ 1,250,586,024
1929	\$ 1,265,679,091	\$ 1,388,896,075
1930	\$ 1,248,273,542	\$ 1,444,938,078
1931	\$ 906,612,681	\$ 816,938,048

Il est donc difficile de soutenir que les administrations libérales faussent notre balance commerciale par leurs tendances au libre-échange. L'administration actuelle se vante de pouvoir rétablir l'équilibre troublé en 1930. Mais si l'on remarque qu'elle y parviendrait en réduisant notre commerce de plus de 30 pour cent, il n'y a pas lieu de se féliciter du résultat. Nos chemins de fer trouveraient la une des raisons de la diminution de leurs recettes.

LE CORRESPONDANT A-T-IL

FORCE LA NOTE ?

Les manufacturiers américains se sont plaints de la complication de la législation douanière canadienne. Et il leur est impossible d'obtenir des renseignements précis auprès des bureaux canadiens de la douane à New-York. Les tarifs canadiens leur sont devenus une énigme. Et voici l'explication qu'a fournie à son journal le correspondant du "Financial Post" (de Toronto) à Ottawa. "Ottawa nous dit que le gouvernement n'a pas mission de fournir des renseignements aux manufacturiers étrangers afin de leur permettre d'importer leurs produits au Canada. On professe à Ottawa que les tarifs douaniers atteignent d'autant plus sûrement leur but qu'il y a plus de confusion dans l'esprit des producteurs étrangers sur ce que sont ces tarifs."

Si ce n'est pas une charge, il existe un moyen plus facile de décourager les importations, et moins coûteux : c'est de décréter la prohibition absolue de toute importation. Cette méthode commerciale s'est pratiquée dans certains pays peu civilisés.

— Mon client, messieurs, dit le défendeur, désire s'expliquer devant le jury ; il veut être jugé par d'honnêtes gens !

Alors le président, doucement : — Merci, maître !

Devant le tribunal comparait un jeune homme poursuivi pour vol et pour lequel son avocat réclame l'innocence du tribunal et le renvoi en Cour d'assises : — Mon client, messieurs, dit le défendeur, désire s'expliquer devant le jury ; il veut être jugé par d'honnêtes gens !

Alors le président, doucement : — Merci, maître !

Devant le tribunal comparait un jeune homme poursuivi pour vol et pour lequel son avocat réclame l'innocence du tribunal et le renvoi en Cour d'assises : — Mon client, messieurs, dit le défendeur, désire s'expliquer devant le jury ; il veut être jugé par d'honnêtes gens !

Alors le président, doucement : — Merci, maître !

EN EXTREME-ORIENT

LA VRAIE LEÇON DU CONFLIT DE MANDCHOURIE

Rentré d'Extrême-Orient, ces jours derniers, me permettra-t-on de dire ce que je pense de ce conflit qui voyait venir depuis longtemps tous ceux qui s'attendaient à voir ment les péripéties de la politique japonaise en Chine.

Le Japon, dont toute la politique, au cours de ces vingt dernières années, s'est basée sur le désordre chinois et qui n'avait pu jusqu'à présent en tirer les conclusions, a saisi l'occasion que lui offrait bien imprudemment les autorités locales, avec le meurtre du capitaine Nakamura et leurs réponses dilatoires aux demandes, très justifiées, que Tokio avait adressées à ce sujet.

Il y a trois ans, à Pékin, dans mes conversations avec M. Yoshizawa, qui, bien qu'ambassadeur, était alors chargé de la délégation japonaise en Chine, j'avais eu nettement l'impression, en dépit des déclarations, très mesurées, mais pleines de réticences, du distingué diplomate, que le moment venu, le Japon n'hésiterait pas à agir. Le soudit meurtre et l'attentat contre la voie ferrée, dont a argué le gouvernement japonais, ont fourni au prétexte d'autant plus attendu que les projets de chemins de fer de Tehang Hsueh Liang, tendant à annihiler la ligne du Transmandchourien, et une très forte émigration en Mandchourie des Chinois, ont permis au Japon d'acquiescer à l'ingérence des intérêts japonais dans cette province.

Il n'est pas douteux que le Japon, entamant des opérations militaires fort loin du chemin de fer dont il a la garde et entrant à Tsientsin, après avoir battu une armée chinoise, a élargi considérablement son action, d'où l'intervention de la Société des Nations. Mais le Japon a pu facilement répondre que la charte de la Société des Nations et l'accord du Pacifique n'ont pas prévu l'existence d'un état de brigandage dans lequel est tombée la Chine. Le Japon prétend même poursuivre militairement les bandes de brigands jusque sur les confins de Chine. Celle-ci s'oppose à cette prétention.

Et c'est ici qu'éclate la fiction d'un gouvernement de Nankin gouvernant toute la Chine, tandis qu'il n'a aucune action sur ce qui se passe actuellement en Mandchourie. En réalité, il a été, au fond, satisfait de ce conflit. C'est Chang Kai Chek et la famille Soong. Pour ce gouvernement de clan, il faut que cette situation dure le plus longtemps possible, car aussitôt après ses difficultés intérieures recommencent.

Que se passe-t-il en effet ? De divers côtés on demandait la démission du président généralissime. Wang Ching Wei, que je vis à Canton, me déclara que lui et ses amis exigeaient la disparition complète du dictateur.

Après cela, la note de Genève — déclarant que les assurances données par M. Alfred Sze pour la protection des étrangers ont paru suffisantes au conseil de la Société des Nations — n'a pu être, là-bas, prise au sérieux par personne.

Enfin, l'anarchie chinoise, qu'il lustrait singulièrement la récente attaque de Tsientsin par les soldats camouflés en brigands, n'a pu être tenue pour un acte de brigandage, car elle est imaginaire et d'un autre âge. Espérons que la commission d'enquête, qui vient d'être instituée, apportera la lumière et fera comprendre à Genève la situation réelle, même une hiérarchie des nations et que la Chine a encore un long stage à faire avant d'être admise au rang des pays les plus modernes.

Jean RODES (Courrier des E.-U.)

LA CANDIDATURE DE M. MONET

M. Amédée Monet, juge aux Sessions de la Paix depuis bientôt dix ans, est candidat à la mairie ; il l'a lui-même déclaré à la presse.

La "Gazette", numéro d'hier, se demandait qu'il était étrange que M. Monet ne réponde pas à la candidature. M. Monet répondra probablement : personne. Il y a néanmoins des indices du contraire, et qui font réfléchir.

Tout dernièrement, le nouveau président de la "Patrie", M. Hector Bender, lançait dans ce journal un manifeste intitulé "Si j'étais Camille Houde", où il conseillait à celui-ci de céder la mairie à M. Patenaude pour viser à la présidence du Comité électoral. Pendant que M. Saint-Jacques deviendrait chef de l'opposition à l'Assemblée législative, l'article faisait la place très large à l'éloge de l'administration municipale de M. Houde, et rien de plus naturel, puis-que la "Patrie" est maintenant la propriété de M. le sénateur Webster, qui parfois des agueurs à vendre à la Ville. M. Patenaude n'a pas marché, et à cela non plus rien d'étonnant, car M. Patenaude connaît les bornes de sa popularité, qui ne sont pas très étendues. Mais M. Patenaude a l'oreille de l'Assemblée législative, et il a tout seul sa campagne "indépendante" de 1925 (qui devait être suivie du "débarquement" de M. Meighen et de la vente du réseau National au Canadien-Pacifique). Une semaine avant le scrutin du 24 août, il lui restait \$200,000 de dettes, dont \$100,000 pour aider à porter au pouvoir à Québec M. Houde, qui devait lui céder (à M. Patenaude) le mandat de Saint-Jacques et l'accueillir dans son cabinet. Les \$64,000 grâce à quoi M. Houde devait voter l'Assemblée législative de la démission libérale, se valaient d'Altholstan et ils avaient passé par les mains de M. Patenaude puis de son associé professionnel Gustave Monette, avant d'arriver jusqu'au chef de la Gang, L'idéal de Milord. C'est une combinaison Hood-Patenaude avec l'accent du Comité électoral. M. Patenaude ne voulait pas d'une mairie décidément trop verte, le "Star" a accepté un substitut in la personne de M. Amédée Monet, cousin de Gustave, qui lui, signe "Monette" parce qu'il fut de tout temps un peu plus pommé. C'est le "Star" qui a fait de M. Houde le candidat d'un article d'hygiène, la nouvelle candidature : ne perdons pas de vue ce détail, il est significatif. Est-il raisonnable de croire après tout cela : 1. que M. Houde avait accepté d'avance, des mains de M. Bender, la présidence du Comité électoral, espérant par là se refaire aux yeux de la province un prestige qui lui est indissoluble pour rentrer plus tard dans la politique ; 2. que M. Houde fera semblant jusqu'à la fin d'être candidat à la mairie, mais uniquement pour assurer à M. Monet une élection sans opposition ?

L'hon. M. Rinfret avait donné à entendre qu'il serait candidat à la mairie. Il devait faire connaître prochainement ses intentions. M. Monet a pris les devants : ça presse, et plus vite que ça ! Il annonce qu'il commencera sa campagne en février et qu'il attendait qu'il liquidera les affaires judiciaires engagées devant lui. Nous aurons donc le spectacle d'un magistrat rendant la justice pendant qu'il prépare sa candidature à une fonction électorale. Cela, ce n'est pas propre.

En 1929, mes comptes d'électricité étaient exorbitants. Le Compagnon pour accroître ses revenus, avait alors pris sur elle de taxer mes clefs de poteau électrique à \$0.50 chacune par mois, et mon frigidaire à \$1.00 par mois. Ce système vexatoire et irritant m'avait contraint à payer une moyenne de \$27.00 par mois, pour septembre, octobre et novembre.

Ces prix, pour une consommation normale d'électricité, étaient absolument intolérables. Les protestations unanimes et énergiques du public mirent un peu de cœur au ventre affamé de la Compagnie, et elle nous offrit un taux combiné.

C'était un pas considérable dans la bonne voie. Pour les mois de septembre, octobre et novembre des années 1930 et 1931, mes comptes ont été réduits à une moyenne de \$17.00 par mois. Mais je suis convaincu que la Compagnie peut faire encore beaucoup mieux.

Dans le domaine de l'industrie et du commerce, votre enquête révèle que les taux suscitent un mécontentement à peu près général. L'heure est donc venue pour la "Quebec Power Company" de s'expliquer si elle ne veut pas subir un procès trop sommaire devant l'opinion publique.

Elle nous annonce que ses intérêts sont étroitement liés aux nôtres. Mais pourquoi tarde-t-elle tant à justifier ses taux ?

Si elle ne retire de son service que les bénéfices raisonnables auxquels elle a droit, il lui est facile de le prouver en blanc et en noir. Avec une incurie inexplicable, la "Quebec Power Company" laisse l'impression s'ancrer dans l'esprit que ses taux sont réellement abusifs.

Il y a plus que cela. La "Quebec Power Company", par son inaction et son silence, favorise une campagne de municipalisation menée par des théoriciens inexpérimentés et par des individus intéressés à mêler les cartes dans la prochaine lutte municipale. L'enquête du "Soleil" a donné des résultats très clairs. Pourquoi la "Quebec Power Company" refuserait-elle maintenant de faire voir son côté de la médaille ? Elle doit être des milliers d'honnêtes citoyens de Québec qui redoutent la municipalisation comme un

Le grand Sébastien avait une armée de 620,000 fantassins, 34,000 chevaux et 27,000 chars de guerre.

AU FIL DU JOUR

Noël allemand

Hein Kruger vivait dans l'Etat de Rio Grande do Sul, sur la terre brésilienne. Mais, oubliant sa patrie allemande, ni ses chères coutumes. Aussi tous les ans célébrait-il la fête de Noël à la bonne vieille manière germanique, avec un sapin étincelant, de bougies et de paillettes.

L'année dernière, pour montrer aux Brésiliens ce qu'est un vrai Noël allemand, il avait invité une grande quantité de seniors et de senioritas. Mais, au moment où la fête battait son plein, voici qu'une bougie communique le feu à une branche du sapin, puis à l'autre tout entier, puis aux rideaux, puis à la pièce, puis à la maison.

Cinq minutes plus tard, le ciel nocturne était éclairé par la lueur d'un immense brasier. Les seniors et les senioritas, heureusement en sûreté, considèrent à distance respectueuse, cet imposant et tragique spectacle. Jusqu'au moment où l'un d'eux prononce ces paroles significatives, sur un ton admiratif : — Par tous les diables, ces Allemands s'y entendent pour organiser des fêtes ! Il faut leur laisser cela.

Fin de rêve

On dit que Mary Reeves, la petite danseuse viennoise qui accompagnait constamment Charlie Chaplin sur la Côte d'Azur et à Biarritz, laisse d'attendre dans la Chine, le retour de l'Inde, s'était décidée à rentrer chez elle.

Il est vrai que d'autres informations ont prétendu que Charlie lui avait donné de ses nouvelles, sous la forme d'un télégramme. Mais elle n'a pas répondu, évidemment, vous n'êtes pas assez photogénique, mille regrets.

Et voici une autre version : Mary Reeves aurait reçu, du directeur d'une banque autrichienne, une lettre l'informant que, pour elle, une somme de 50,000 dollars. Ainsi, la fin de rêve de Mary Reeves serait beaucoup moins brutale et moins triste qu'on l'a dit.

remède pire que le mal, mais qui veut tout de même des taux équitables.

Un Contribuable

A M. le Rédacteur du "Soleil" : en ville.

EN MARGE DES ELECTIONS MUNICIPALES

Le mois prochain, nous aurons à nous choisir un maire. La lutte promet d'être très contestée. Le maire actuel s'est toujours montré l'ami de tous, riche comme pauvre ; mais n'est-ce pas, au dernier jour, à tous les jours ses préférences. En s'attaquant au trust de l'électricité, il a prouvé être l'ami de l'ouvrier. Ardent libéral, il a su, lors des élections provinciales, se tenir dans une stricte neutralité, montrant par là qu'il était le maître de son parti, et non des autres. Il s'est montré à la hauteur de la situation, durant cette crise, se dévouant sans compter, pour soulager les chômeurs. Mais pouvait-il réaliser en deux ans, en temps de crise économique, ce que son prédécesseur n'avait pu faire en dix ans de prospérité. Québec doit donner une chance au maire Lavigneur ; c'est un travailleur, un homme franc et son honnêteté ne peut être mise en doute. En votant pour le maire actuel, c'est voter contre le trust de l'électricité, l'ennemi mortel du petit.

(Signé) A. R.

7 janvier, 1932.

Québec, 10 janvier 1932
M. Jean-Charles Harvey
Rédacteur-en-chef
Le "Soleil".
Cher Monsieur,

J'ai reçu et pris connaissance de la résolution récemment adoptée par le Club Mercier me demandant de protester contre la défranchisation municipale des locataires et contre l'élection du maire par le Conseil.

J'ai décidé de prendre action, et, en conséquence, j'ai convoqué une assemblée publique dans les salles du Club Mercier, 305 rue St-Joseph, pour jeudi soir prochain le 14, à 8 heures.

J'aurais pu attendre en Chambre pour exprimer mes vues, mais je veux, en même temps qu'exercer mes droits de citoyen ordinaire, démontrer à la députation, avant que la question lui soit soumise, que le peuple est fortement opposé à la perte de ses prérogatives et à la défranchisation du plus grand nombre de ses contribuables.

J'aurais aimé à inviter le maire et les échevins à adresser la parole ; malheureusement, l'approche des élections et la rivalité des factions pourraient donner prétexte à une interprétation fautive de ma ligne de conduite et faire croire que je pourrais

Hémorroïdes

Peu importe la douleur, la démangeaison ou le malaise d'un cas d'hémorroïdes. Vous pouvez vous soulager de suite.

application — ou argent remboursé. Telle est la promesse de la Brosme.

Cher Monsieur, j'ai pris connaissance de la résolution récemment adoptée par le Club Mercier me demandant de protester contre la défranchisation municipale des locataires et contre l'élection du maire par le Conseil.

J'ai décidé de prendre action, et, en conséquence, j'ai convoqué une assemblée publique dans les salles du Club Mercier, 305 rue St-Joseph, pour jeudi soir prochain le 14, à 8 heures.

J'aurais pu attendre en Chambre pour exprimer mes vues, mais je veux, en même temps qu'exercer mes droits de citoyen ordinaire, démontrer à la députation, avant que la question lui soit soumise, que le peuple est fortement opposé à la perte de ses prérogatives et à la défranchisation du plus grand nombre de ses contribuables.

J'aurais aimé à inviter le maire et les échevins à adresser la parole ; malheureusement, l'approche des élections et la rivalité des factions pourraient donner prétexte à une interprétation fautive de ma ligne de conduite et faire croire que je pourrais

Le bon sens et le RHUME

Lorsque vous vous rendez compte que c'est l'infection de l'ultraviolette du rhume à l'intérieur de l'organisme qui déclenche tous les maux d'un rhume, le gros nez qui coule, les yeux qui larmoyent et la chasser pour l'instant.

CHEZ LES AUTRES

L'industrie automobile

La contraction qui s'est opérée durant les deux dernières années ne saurait durer indéfiniment. La consommation d'essence considérablement augmentée en 1930 fait constater que s'il y a eu moins de voitures en service, en revanche elles ont roulé davantage. Par suite, une plus forte proportion ont atteint le degré d'usure où s'impose le remplacement. On a calculé que le nombre de voitures ayant atteint la limite d'âge normale est à l'heure actuelle plus élevé que jamais depuis la guerre. Le recul observé l'année dernière pour la première fois dans le nombre de voitures en usage doit nécessairement provoquer un jour ou l'autre une recrudescence de la demande. Puis il faut compter sur les perfectionnements réalisés par les manufacturiers dans les nouveaux modèles. Et si, comme on le prévoit avec une ferme confiance, l'industrie automobile prend cette année une vigoureuse expansion, ce pourra être le signal de la reprise générale dans la plupart des autres branches de l'industrie, car les ventes, arrivées à la suite des trois dernières périodes de dépression.

(La Patrie)

Rapatriement des étrangers

Jadis, il n'arrivait jamais assez d'immigrants ; aujourd'hui, on veut les rapatrier. Les autorités municipales de Montréal ont pris l'initiative d'un mouvement en ce sens. Qu'elles reçoivent un accueil favorable de nous, sur la fin de janvier, à Ottawa, tous leurs représentants en conférence la-dessus. Il n'étonne pas que de villes regorgeant d'étrangers sans travail veuillent renvoyer dans leur pays d'origine, tous ceux qui le désirent. Le soutien de ces gens, à l'heure présente, une obligation onéreuse.

(Le Droit)

Leçon de la crise

Il faut une crise comme celle que nous traversons pour faire voir et comprendre combien la vie urbaine est précaire, semée d'embûches et de dangers de toute sorte. Avant que l'on puisse en arriver à l'abandon du succédané du chômage et à la misère, aux salaires qui paraissent si élevés qu'ils ne l'étaient pas du reste, on égaré à la cherté du loyer et de maintes marchandises, comme aux occasions de dépenses pas toujours évitables, à succéder le renvoi des usines, des bureaux, de magasins, etc., ou encore le travail intermittent, à deux ou trois jours par semaine, juste ce qu'il faut pour "agacer" ceux qui veulent travailler, ainsi que nous le dit-elle qu'un.

(Le Droit)

La réflexion est la balance qui entretient l'équilibre entre le rêve et la réalité. — Jean Lisérol.

être intéressé pour l'un ou l'autre de ces groupes.

J'invite donc tous les citoyens de la ville de Québec, sans distinction de partis ou de groupes, à venir protester contre ces projets de changement à la charte de la cité.

Je demande en plus à tous les citoyens de Québec de s'organiser pour la défense de leurs privilèges et pour conserver leur droit de vote.

Le peuple doit lutter et insister pour la sauvegarde de sa meilleure garantie pour l'avenir : l'élection du maire par le peuple, locataires comme propriétaires.

Mes remerciements pour cette publication.

Votre bien dévoué

SOULEVEMENTS GRAVES EN AMERIQUE LATINE

UNE ANNEE DE PRISON A MASCUSA

L'individu qui voulut faire sauter à la dynamite l'édifice du Club Hongrois, à Montréal, passera douze mois à l'ombre — Une bombe "home made."

Montréal, 11 (D.N.C.) — Pour avoir placé dans de vieilles boîtes de conserves de la poudre à canon et de la nitroglycérine et avoir voulu faire sauter l'édifice du Club Hongrois, à Montréal, passera douze mois à l'ombre — Une bombe "home made."

La quantité de poudre que Mascusa avait mise dans les boîtes était suffisante pour faire sauter toute la bâtisse et Mascusa aurait réussi son coup si le concierge n'avait entendu du bruit de ses pas, vendredi soir.

C'est par jalousie et vengeance que Mascusa inventa son rival infernal pour atteindre un rival qui lui aurait ravi l'affection d'une femme qu'il aimait à la folie. Mascusa avait déjà fait partie du chœur Hongrois de St-Emile, mais, il l'avait quitté le jour où il fut sans ouvrage.

La police qui examina la "bombe" nous en donne une bonne description. Il s'agissait de deux boîtes de conserves que Mascusa avait bourrées de poudre. Entre les deux boîtes était attachée une bouteille contenant un liquide ayant la couleur de la nitro-glycérine. Les explosifs étaient reliés par un système de mèches à trois bougies allumées qui en finissant de se consumer, mettaient le feu aux mèches et faisaient sauter les boîtes de poudre avec la bouteille de nitro-glycérine. Mascusa avait pénétré dans le sous-sol vers 8 h. 30 et en voulant reculer, il frappa avec force des boîtes qui se trouvaient dans la cave.

L'attention du concierge fut attirée par le bruit et il descendit à la course pour apercevoir Mascusa qui venait d'allumer les bougies. Il les éteignit aussitôt et s'empara de l'intrus, tout en appelant les cho-

Dans la stratosphère



M. GUERCHAIS, ingénieur aéronautique français, est à construire à ses ateliers de Saint-Cloud, un appareil grâce auquel il espère atteindre les régions de la Stratosphère. Cet avion spécial sera pourvu d'un moteur de 700 chevaux-vapeur, force qui devrait lui permettre d'atteindre une vitesse de 200 milles à l'heure et de parcourir dix milles, soit la distance qui sépare la terre de la Stratosphère, en 40 minutes.

Un candidat

Trois-Rivières 11 (D.N.C.) — M. Henri J. Janvier ancien échevin, et qui fut défait par le maire G.-H. Robichon, à la dernière élection pour la mairie, a décidé d'être candidat au siège des conseillers dans le quartier St-Philippe. Il se présente à titre d'indépendant et déclare qu'il ouvrira sa campagne le 25 janvier au soir, jour de la mise en nomination des candidats.

Désordres sanglants

Itzehoe, Holstein, Allemagne, 11 (P.A.) — Un national-socialiste a été tué à coups de poignard et une vingtaine d'autres blessés dont 4 sérieusement, dans une émeute triangulaire entre Hitlerites, communistes et bannières d'Empire à Rendsburg, près d'ici.

ristes à son aide.

"Nous ne voulons certainement pas des gens de votre acabit dans ce pays", déclara le juge Marin, avant de prononcer la sentence. Mascusa sera déporté, après avoir expié sa peine en prison.

Tandis qu'au Chili, 20,000 employés de chemins de fer déclarent la grève et font des demandes impossibles, une émeute se déclenche à Cuba et une femme est mortellement blessée.

Santiago, Chili, 11 (A.P.) — Vingt mille employés des chemins de fer de l'Etat chilien, et aussi les employés de tramway de Santiago, la capitale, ont reçu l'ordre de se mettre en grève; et les conducteurs d'autobus ont, eux aussi, quitté le travail par crainte de mauvais traitements, bien qu'ils n'approuvent pas la grève. Les meneurs parmi les employés de tramway espèrent que leurs collègues des autres villes feront grève aussi.

Comme les communistes devaient s'assembler durant la journée sur l'Alameda, un boulevard de Santiago, le gouvernement a fait des préparatifs. Il a réquisitionné une centaine de taxis sur chacun desquels il a monté une mitrailleuse avec 4 hommes, et avec lesquels il a commencé à faire la patrouille dans les rues dès l'aube ce matin. Les taxis-patrouilles ont l'ordre de disperser tous les rassemblements dans la rue et d'étouffer dans l'œuf tout commencement de désordre.

Les grévistes ont présenté les huit demandes que voici :

Mise en liberté des individus arrêtés lors des récents soulèvements de Copiapo, et Valparaiso, comme aussi lors de la mutinerie navale de Coquimbo en septembre; une indemnité de chômage de 5 pesos par jour; dissolution de Cosach, combine du nitrate; dissolution du Congrès; socialisation des domaines particuliers; abrogation de certaines lois décrétées pour l'ordre public; solution du problème du chômage et emprunts à l'étranger.

Santiago de Cuba, 11 (P.A.) — L'état de siège a été proclamé aujourd'hui après l'explosion de cinq bombes, dont l'une a causé des blessures, probablement mortelles à l'épouse de Rafael Stenger, procureur public dans la province d'Orient. L'explosion de ces bombes avait été précédée la nuit dernière par une fusillade intermittente dans les faubourgs, où étudiants et ouvriers manifestaient pour le 3^e anniversaire de la mise à mort, dans Mexico du jeune Melia, un étudiant cubain communiste.

La bombe qui blessa senora Stenger fut lancée contre la maison du procureur. D'autres projectiles atteignirent le bureau de poste, un théâtre et une partie de Vista Alegre, faubourg de Santiago. Immédiatement la censure fut établie à La Havane, le gouvernement refusant de fournir le moindre renseignement sur ce qui s'était passé à Santiago.

On déclare, cependant, que la situation y était fort grave. Vers minuit la tranquillité y était revenue, bien qu'une patrouille de cavalerie, la police à cheval et des camions blindés ne cessassent de parcourir la ville.

Bucarest, 11. — Le premier ministre Nicolas Jorga, ancien tuteur du roi Carol, a repoussé des bandits armés qui ont essayé de le dévaliser à Ploesti.

Les bandits lui ont ordonné de remettre son argent. Le premier ministre, malgré son âge avancé, les mit en déroute. Il a été félicité par le roi, son ancien élève.

ASSAUT INDECENT

Bathurst, N.-B., 11. (D. N. C.) — Léopold LeBrun, de Petit Shippegan, N.-B., a été trouvé coupable d'assaut indecent devant Son Honneur le Juge McLatchy, de la Cour du Comté de Gloucester, et condamné à deux ans au pénitencier de Dorchester.

M. J.-L. Ryan, agissant pour la Couronne. L'accusé n'avait pas d'avocat.

Dans le cabinet de la Chine



Voici une photo récente de EUGENE TCHEN, le nouveau ministre des Affaires Étrangères de la Chine, qui est l'un des chefs du parti nationaliste chinois (Koumintang). Le nouveau ministre est présidé par Lin Sen, qui a reçu l'approbation des gouvernements de Canton et de Nankin.

PIERRE LAVAL VA FOURBIR SES ARMES

Le premier ministre se prépare à remanier son cabinet et à envoyer des délégués à la conférence de Lausanne — Flandin commente la déclaration allemande.

Paris, 11 (Spéciale) — Par suite de la retentissante déclaration allemande de samedi le remaniement ministériel, en France, paraît devoir s'opérer dans le sens d'une coalition embrassant la plupart des groupes.

M. Flandin, ministre des finances, a commenté cette déclaration en disant qu'elle enlevait toute importance à la prochaine conférence des Réparations à Lausanne; et toute la presse parisienne approuve le ministre. A Berlin, par contre, un porte-paroles du ministère des affaires étrangères a reproché à M. Flandin de vouloir couler la conférence. Celui-ci avait déclaré également qu'aucun Français ne pourrait accepter une réputation internationale du plan Young et du traité de Versailles.

Les députés radicaux s'assembleront demain pour décider de leur attitude à l'égard de M. Laval et de sa politique. Celui-ci reçoit des appuis inattendus. C'est ainsi que le sénateur René Besnard, qui n'a aucune raison de lui être sympathique, a déclaré à une grande assemblée radicale à Tours, que si les paroles de M. Flandin étaient acceptées, la France républicaine devrait protester contre ce qu'il appelle, "la violation des traités et des conventions solennellement établies".

Dans une édition provinciale du Petit Parisien, le célèbre économiste Lucien Romier fait remarquer que "rien de défini ne pourra être accompli pour régler le problème des dettes de guerre aussi longtemps que les Etats-Unis n'auront pas élu un nouveau président" et il recommande aux chefs d'Etat d'Europe d'attendre cet événement.

Au Conseil de Montréal

Montréal, 11 (D.N.C.) — A la séance du conseil municipal qui aura lieu cet après-midi, l'échevin A.-A. Desroches du quartier Hochelaga, soulèvera la question de l'achat, par la ville, de vingt mille tonnes de sable.

Cette affaire était l'objet d'un rapport du comité exécutif à la séance de jeudi dernier. A la demande de M. Gabias, échevin de Ste-Cunegonde, le rapport avait été retourné au comité exécutif.

M. Lalonde, Gabias et Desroches voulaient de plus amples explications de la part du comité exécutif. On objectait qu'à \$1.30 la tonne le sable est trop coûteux et que la ville pourrait s'approvisionner à sa sablière de St-Félix de Valois, de façon à ne payer pas plus de 85 sous la tonne.

Depuis jeudi dernier, M. Desroches a reçu des renseignements plus précis, et il a l'intention de s'opposer énergiquement à l'adoption du rapport sur l'achat des 20,000 tonnes de sable.

On craint, entre autres dangers, que M. J.-L. Bigras, à qui une partie du contrat d'achat serait accordée, ne soit un intermédiaire entre la ville et certains échevins qui tentent de vendre le sable en question.

L'autre partie du contrat serait accordée A.-R.-H. Miner company. Au cas où l'approbation concernant M. Bigras serait bien fondée, il va sans dire que les échevins qui se cachent derrière son nom courraient fort le risque d'une disqualification, en vertu d'un article de la charte qui défend à tout membre du conseil municipal de transiger avec la ville en vue d'un profit personnel.

Jeudi dernier, M. Gabias avait noté que le rapport du comité exécutif n'était pas accompagné de l'approbation du directeur des travaux publics, M. J.-E. Blanchard, ni de celui du surintendant de la Voirie, M. Leblanc, ce qui est injustifié. Il est à présumer que le comité exécutif aura des explications à fournir touchant cette anomalie à la séance d'aujourd'hui.

Melrose, 11. — Les pompiers de Melrose répondant à un appel téléphonique, se rendirent en toute hâte à l'adresse donnée. A leur arrivée, on leur demanda de remettre une vieille dame de 90 ans dans le lit d'où elle était tombée.

L'ORAISON FUNEBRE DE M. MAGINOT

Elle est prononcée par le cardinal Verdier et Pierre Laval devant la grille des Invalides — "Un soldat de Verdun, blessé à la guerre et mort en service actif."

Paris, 11. (Spéciale) — "Un soldat de Verdun, blessé de guerre et mort en service actif," voilà en résumé l'oraison funèbre de M. Maginot, ministre de la guerre, prononcée par M. Laval devant la grille des Invalides, où le cardinal Verdier a rappelé, lui aussi, les belles qualités du défunt.

C'est hier qu'ont eu lieu les funérailles nationales du ministre qui commença sa carrière militaire en 1914 comme simple soldat puis devint le sergent Maginot d'inspiration mémo-

Tandis que des milliers de Parisiens se groupaient dans les rues, sous un brillant soleil, le corps de Maginot fut transporté du ministère aux Invalides sur un affût de canon, aux accents de La Marseillaise. Les maréchaux Pétain, Lyautey et Franchet d'Espérey marchaient derrière, suivis par le drapeau du 44^e régiment d'infanterie territoriale dans les rangs duquel Maginot fut grièvement blessé en 1914.

Des membres du cabinet venaient ensuite, puis une délégation de vétérans blessés, dont plusieurs aveugles, marchés ou sans jambes, qui avaient voulu rendre hommage à l'homme qui s'était fait le champion de leurs intérêts.

A la suite de la messe célébrée dans la chapelle St-Louis, aux Invalides, le corps fut placé en face de la grille des Invalides, où M. Laval prononça son éloge.

Le dépouille du ministre fut ensuite déposée dans l'une des salles des Invalides en attendant d'être transportée à Revinay, place natale du défunt, où elle sera inhumée.

Colis dangereux

Naples, 11 (P.A.) — Trois colis qu'on croyait contenir des bombes pour le roi Victor-Emmanuel et M. Mussolini ont été sortis du paquebot "Excalibur" aujourd'hui. Ils faisaient partie d'un courrier de 125 sacs de colis postaux apportés des Etats-Unis. Deux des bombes passaient pour être adressées au roi et une autre au Duce. Les sacs furent ouverts après le débarquement de tous les passagers. Sous la surveillance de nombreux agents de police ils furent transportés dans des barques jusqu'à un endroit isolé, à un mille et demi du port, pour y être examinés par des experts. Les passagers n'apprirent l'existence supposée des colis qu'en arrivant à Marseille, où ils purent lire les journaux.

Naples 11. (A.P.) — L'un des colis douteux adressés au roi d'Italie et débarqués du paquebot Excalibur aujourd'hui pesait deux livres et portait le timbre de North New-Jersey en date du 19 décembre; l'autre aurait été mis à la poste le 14 ou le 18 en même temps que celui à destination de M. Mussolini. Ces deux derniers colis paraissent provenir de Betteravia, près Santa Barbara.

Informations et formules d'abonnement à n'importe lequel des 13 bureaux de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.

Les ouvriers

Chatham, N.-B., 11. — (D. N. C.) — Le 18^e congrès annuel de la Fédération des ouvriers du Nouveau-Brunswick s'est terminé hier après-midi. L'hon. Dr H.-I. Taylor, ministre du Travail, assistait au congrès et y a prononcé un discours. Il a déclaré qu'il y avait peu d'es-

Aux Indes

Surate, Inde, 11. (Par James-A. Mills, de l'Ass'd Press) Mme Kasturba Gandhi, épouse sexagénaire du mahatma, a été arrêtée aujourd'hui avec deux autres femmes jouant un rôle considérable dans l'Inde, et cela une semaine seulement après l'interdiction de son mari à la prison d'Yeroda.

En même temps qu'elle le gouvernement a incarcéré Maniben Patel, fille de Vallabhai Patel, président du Congrès, maintenant en prison avec Gandhi, et une troisième femme appartenant à une riche famille parsi. Ces arrestations ont eu lieu au village de Sayadia, près d'ici. Elles ont été motivées par la propagande à laquelle se livraient ces femmes parmi leurs sœurs de l'Inde.

M. J.-A. Whitebone, de St-Jean, représentera la fédération à Frédéricton durant la session provinciale pour surveiller les intérêts des ouvriers.

Les officiers suivants ont été élus: président, E.R. Steeves, Moncton; 1^{er} vice-président, J.-A. Whitebone, St-Jean; 2^e vice-président, J.-B. Johnstone, McAdam; 3^e vice-président, John-H. Wallace, Nelson; secrétaire-trésorier, George-R. Melvin, St-Jean; vice-présidents de districts, W.-A. Carlin, St-Jean, E.-J. Lloyd, Moncton, T.-L. McDermott, McAdam, F.-A. McLaughlin, Frédéricton, J.-S. Martin, Chatham, R.-D. Babcock, Campbellton, Mitchell, Porell, Milltown.

Budget de Famille pour 1932

Pour dépenser sagement il est utile, presque essentiel de préparer un plan de ses dépenses. En voici un qu'on recommande pour un salaire \$1800.00, marié, et ayant trois enfants, de 3 à 10 ans :

Epargne, par mois	4.00
Assurances " "	3.00
Nourriture " "	55.00
Vêtements " "	30.00
Routine " "	13.00
Loyer, chauffage, etc	38.00
Education et amusements	7.00
Total par mois	150.00

Quant à l'épargne, quel moyen plus simple que de s'abonner aux Concours d'Epargne de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec. Ces Concours prévoient le dépôt chaque semaine, soit de \$1.00, soit de 25c, comme on le désire, et à la fin de l'année des prix en argent de \$50.00 à \$5.00 sont distribués par lot parmi ceux qui ont déposé régulièrement les montants requis.

Informations et formules d'abonnement à n'importe lequel des 13 bureaux de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE de Notre-Dame de Québec

HEURES D'AFFAIRES
9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
OUVERTS JUSQU'A
10 H. LE SAMEDI

NOTRE DEVISE
"SATISFACTION
GARANTIE OU
ARGENT REMIS"

OFFRES INTERESSANTES DE MARDI -- CHEZ PAQUET



AU RAYON DE CONFECTION POUR DAMES

UNE VENTE DE DEBARRAS, CONSISTANT EN:

ROBES de Crêpe, Chiffon, Georgette, Dentelle. ROBES en différents tissus de laine de bonne qualité.

CHANDAILS KIMONOS ETC., ETC. Ces marchandises sont un tout petit peu défraîchies par la manipulation.

SOYEZ ICI DE BONNE HEURE, MARDI MATIN, CHOISISSEZ DANS LE LOT CI-DESSUS, ET PROFITEZ DE NOS ESCOMPTES SPECIAUX DE...

20%, 25%, 33 1/3% et 50%

Le solde de nos MANTEAUX pour dames sera aussi sacrifié.

Mesdames ! Si vous êtes intéressées dans l'achat d'un manteau de bonne qualité, vous ne devriez certainement pas manquer cette occasion d'en acheter un, et de profiter des escomptes ci-après.....

15%, 20%, 25% et 33 1/3%

ROBES EN JERSEY \$3.95 et \$5.00

50 ROBES en Jersey, consistant en différents très jolis styles que nous venons justement de recevoir, et auxquelles nous avons ajouté quelques valeurs exceptionnellement bonnes provenant de notre assortiment régulier.

Bon choix de nuances et tailles AGISSEZ PROMPTEMENT ET EMPAREZ-VOUS DES MEILLEURES VALEURS, A NOS PRIX EXCESSIVEMENT BAS, \$3.95 et \$5.00 DE.....



GRANDS BAS, MITAINES et CEINTURES POUR ENFANTS MOINS

33 1/3%

GRANDS BAS, pure laine, par côtes, très élastiques, et de qualité durable, dans les couleurs en vogue : Ecarlate, gris, beige, bleu cadet, bleu poudre, blanc, noir. Pointures 6 à 10 1-2. Prix \$1.00 à \$1.40. VOTRE CHOIX, MOINS.....

MITAINES PURE LAINE, poignets longs, par côtes, dans les mêmes teintes que les bas. Régulièrement 65c à 75c. VOTRE CHOIX, MOINS.....

CEINTURES en tricot de laine uni, dans les mêmes couleurs que les bas et les mitaines. Régulièrement \$1.00 et \$1.10. VOTRE CHOIX MOINS.....

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

ATELIER DE REPARATIONS De la Laveuse Electrique "EASY"

M. KIMLIN, gérant de la Compagnie Easy Washing Machine Co. Ltd, tient à rappeler à tous les propriétaires de Laveuses Electriques "EASY", qu'il possède, à leur disposition, un Atelier de Réparations à Québec même, tout à fait complet et moderne, dirigé par des ouvriers experts dans ce genre de travail, leur garantissant satisfaction pleine et entière. Toute réparation, rectification ou rajustement y seront faits promptement, à prix fort modérés, et à la plus grande satisfaction du propriétaire.

S'adresser Tout Simplement à EASY WASHING MACHINE CO., LTD.

H. KIMLIN, gérant, Edifice Quebec Power, (Chambre 314), Tél: 6815

Les Chinois ont la bonne idée! --Prévention



LES Chinois croient fermement à l'adage séculaire "Il vaut mieux prévenir que guérir". Ils paient le médecin aussi longtemps qu'il les garde en santé et ne lui donnent rien lorsqu'ils sont malades. La Mixture de BUCKLEY est d'une efficacité merveilleuse pour prévenir le rhume, la toux et la bronchite. Une gorgée, plusieurs fois par jour, vous mettra pratiquement à l'épreuve de l'infection. Les propriétés curatives de BUCKLEY'S sont également excellentes.

"Rapide comme l'éclair", même lorsque la toux et le rhume durent depuis longtemps. La mixture dégage le phlegmon, fortifie les membranes de la gorge et des poumons, et augmente leur résistance aux attaques futures. Chanteurs et orateurs trouvent BUCKLEY'S inestimable pour garder leur voix claire et résonnante.

La mixture BUCKLEY est alcaline et neutralise les acides nuisibles dans le système — une des principales causes des rhumes. UNE SIMPLE GORGE LE PROUVE !

Votre pharmacien en a — en deux grandeurs — 75c et 40c.

IL S'EN EST VENDU PLUS DE 4,000,000 DE BOUTEILLES

Buckley's C'est la raison!

LES REMAIS NOIRS QUI ONT BLANCHI LE LA TUQUE HIER SERONT A QUEBEC MERCREDI

LE SOLEIL GAGNE UNE SECONDE PARTIE CONTRE LE C. N. R. ET L'ANGLO ANNULE AVEC LE C. P. R.

Par ALPHONSE PROULX

Plus de quatre mille personnes ont assisté, hier après-midi, à l'arena, au programme hebdomadaire des joutes de la ligue de hockey Railway-Paper. C'est la plus grande assistance connue vue à l'édifice par Victoria depuis le début de la saison d'hiver et on peut ajouter que les deux rencontres à l'affiche ont été les plus captivantes encore données par le circuit Lebel depuis les premières parties de la saison.

C'était la seconde fois, cet hiver, que les mêmes clubs du département des Papiers et du département des Chemins de fer en venaient aux prises, et pour la seconde fois, le "Soleil", qui jouait contre le C. N. R., en première partie, est sorti victorieux contre son adversaire. Pour ce qui est de la seconde joute, l'Anglo-Pulp et le C. P. R. ont dû se contenter d'annuler au score de 2 à 2 après soixante-deux minutes de jeu.

C'était la deuxième fois consécutive que l'Anglo annulait et c'était aussi la seconde fois consécutive que le "Soleil" devait jouer une période supplémentaire. Hier, cependant, grâce à l'attaque soutenue par ses joueurs, il put mettre la victoire à son crédit en sortant le point décisif quelques secondes avant la fin de la période supplémentaire. Le score fut de 4 à 3 en faveur des Tricots Noirs.

Cette première partie fut l'une des plus serrées qui se puissent voir et les joueurs des deux clubs se firent une lutte de tous les instants pour s'assurer la victoire. Par trois fois le C. N. R. prit l'avantage d'un point sur le "Soleil", et par trois fois le "Soleil" réussit à égaliser le score par des breaks qui mirent la foule sur pied et qui finirent par lui assurer la victoire à la dernière minute. Les deux Power, Dave et Gavan, sur les ailes, et Rousseau au centre furent les joueurs en vedette du C. N. R. avec Labadie qui fit un magnifique travail sur la défense et Berrigan qui afficha encore une brillante tenue devant le filet de ce club. O'Connell, Belleau et Roach ont travaillé ferme, eux aussi, sans toutefois parvenir à déjouer Banville, qui travailla particulièrement fort une partie enlevante pour mettre maintes fois Berrigan en danger à chaque coup qu'il parvenait à jouer la défense adverse. Beaumont, joueur de défense, a fait un travail tenace à l'attaque et s'est crédité un point et un assist. Miville, pour sa part, en a score deux et Gravel un, tandis que Henri Gauthier a donné deux assists.

Le centre Xavier Pelletier s'attira aussi des applaudissements par son travail effectif et intelligent. Dube, l'habile ailier du "Soleil", n'a pas paru souvent sur la glace, hier, par suite d'une indisposition. Le coach a préféré le garder dans la boîte afin de ne pas le fatiguer inutilement.

LES POINTS

C'est Dave Power, le "grand patineur" du C. N. R., qui joua une partie de la joute sur les ailes et le premier l'avantage au C. N. R., dans la période initiale, en comptant sur une passe de Gavan Power. C'est Dave Power qui avait ouvert la série des punitions, peu nombreuses dans cette rencontre, et il revint sur la glace tout juste pour scorer. Thériault et Gravel, du "Soleil", venaient de riposter à un "rush" endiablé de Rousseau et de Gavan Power quand Dave Power s'élança avec son coureur au retour de la montée et compta.

Beaumont se chargea d'égaliser le score quelques minutes plus tard, après avoir marqué plusieurs montées. Il réussit enfin à arriver à la ligne bleue et lança de la poitrine et de la main la balle dans le filet.

Six minutes après le début de la seconde période O'Connell donna de nouveau l'avantage au C. N. R., en comptant sur une passe de Rousseau. Miville, Gauthier et Gravel venaient de faire une vive attaque à trois contre la forteresse du C. N. R. quand Rousseau s'empara du disque et se dirigea dans la zone du "Soleil". Une première tentative de compter ne réussit pas et une seconde fut adroitement bloquée par Banville mais O'Connell arriva à la rescousse et réussit à prendre la passe de Rousseau pour enregistrer le second point de son club.

C'est Miville qui se chargera, cette fois-ci, d'égaliser le score, avec l'ailier Gauthier et de Gravel. Thériault, qui se distinguait par ses attaques incessantes, avait donné par mégarde une passe à O'Connell quand les trois joueurs du "Soleil" repoussèrent la rondelle dans la zone des gars du C. N. R. et une joute entre Gravel, Gauthier et Miville se termina par un second point pour les Tricots Noirs.

Le dernier point du C. N. R., qui jouait hier avec un brio et une ténacité peu ordinaires, fut enregistré par Dave Power vers le milieu de la troisième période, quand il prit une passe de Rousseau qui, lui-même, l'avait acceptée de Gavan Power pour prendre Banville en défaut. Distracts un instant du "back checking", les joueurs du "Soleil", qui venaient d'assister Berrigan, n'avaient pas songé à se replier encore quand la ligne d'avants du C. N. R., composée de Rousseau et des deux Power s'élança pour déborder la défense et scorer un troisième point contre les Tricots Noirs. Deux minutes et 45 secondes avant la fin de cette même période, les deux diminutifs allèrent du "Soleil", Gravel et Gauthier, sauvaient la situation en dirigeant une vive attaque contre Berrigan. Après plusieurs tentatives malheureuses Gravel réussit enfin à prendre une passe de Gauthier pour déjouer l'habile gardien de buts des C. N. R.

Malgré un travail magnifique des deux côtés, la période supplémentaire semblait ne devoir amener aucun résultat, quand Beaumont passa le disque à Miville, en face de Berrigan et un dur lancer de balle mit un nouveau point avec la victoire du côté du "Soleil" quelques secondes avant le son de la cloche.

Sans pouvoir scorer, les deux défenses du Soleil Dubeau et Thériault ont brillamment supporté leur équipe. Dubeau s'est encore révélé solide derrière la ligne bleue et Thériault a joué avec toute l'ardeur d'un avant.

Voici l'alignement des clubs et le sommaire de la partie :

Le SOLEIL : Banville, Beaumont, Thériault, Miville, H. Gauthier, Gravel, Rochette, Dube, Pelletier, Dubeau, Gérin, Gavan, Jobin.

C. N. R. : Berrigan, Molloy, Labadie, Rousseau, Dave Power, G. Power, Martin, Belleau, O'Doherty, Desjardins, Lambert, O'Connell, Roach.

1ère période
C. N. R. : Dave Power (Gavan Power) 5.30
Le SOLEIL : Beaumont 8.40
Punition : D. Power.

2e période
C. N. R. : O'Connell (Rousseau) 6.40
Le SOLEIL : Miville (Gauthier) 9.12
Gravel.

3e période
C. N. R. : Dave Power (Rousseau) 9.20
G. Power 9.20
Le SOLEIL : Gravel (Gauthier) 17.15
Punitions : Dave Power, Rochette, Beaumont.

Supplémentaire
Le SOLEIL : (Miville-Beaumont) 9.20
Punition : Gravel.
9-3-6-3-28
Lancers du "Soleil" : 9-12-10-6-37
Arbitres : W. Drouin et Dr. Ratté.

SAMEDI

(LES SCORES)

LA N. H. L.	
Americains	2
Maroons	4
INTERNATIONALE	
Windsor	0
Détroit	0
Buffalo	2
Pittsburgh	1
Cleveland	4
Syracuse	3
CANADO-AMERICAINE	
Providence	2
Springfield	1
Boston	0
Philadelphie	0
LIGUE AMERICAINE	
Duluth	3
Kansas City	2
Tulsa	4
Chicago	2
COLLEGES	
Harvard	2
Toronto	1
Yale	4
Darmouth	3

La boxe cette semaine

New-York, 11. (P.C.)—King Levinski et Tommy Loughran, qui compte parmi les principales attractions de boxe de la saison, sont encore à se battre cette semaine, mais cette fois, pas ensemble. Levinski rencontrera Paulino Uzcudun dans une bataille de 10 rondes au Stade de Chicago vendredi soir. Le même soir Madison Square Garden verra Loughran aux prises avec Steve Hamas, pour une rencontre de 10 rondes également.

A Boston vendredi soir, Ernie Schaaf et Jack Dorval, deux poids-lourds de Boston, combattront ensemble pendant 12 rondes pour le championnat de la Nouvelle-Angleterre.

Leclair lança contre Turgeon mais le disque alla frapper un coin du poteau du but pour rebondir sur le visage de lui. C'est en voulant le faire retomber en arrière que Turgeon encaissa le puch par en avant. Leclair n'eut qu'à le repousser dans le filet. Le joueur de centre du C. P. R., Lavoie, sauva son club de la défaite avant la fin de la partie, moins d'une minute après le second point de l'Anglo, quand il compta sans assist après six minutes et 5 secondes de jeu dans la période supplémentaire.

Alignement des clubs et sommaire : **Anglo-Pulp :** Massicotte, Leclair, J. Leclair, C. Bolduc, Duffy, N. Bolduc, Vasseur, Amy, Henri, Lottinville et B. Queen.

C. P. R. : Turgeon, Viger, McGee, Morissette, Lavoie, Chartier, Frenette, Lachance, Fleeming, Nadeau, S. Queen.

Première période
Pas de point.
Punitions : Henri, J. Leclair, Amy, Lachance.

Deuxième période
C. P. R., Frenette (Lachance) 7.30
Punitions : J. Leclair (2), Amy, B. Queen (2), Frenette, Morissette.

Troisième période
Anglo-Pulp, B. Queen (Henri) 8.05
Punitions : Nadeau, Lavoie, Leclair, Morissette (majeure), S. Queen.

Supplémentaire
Anglo-Pulp, Leclair (Henri) 6.30
C. P. R., Lavoie 5.25
Lancers par l'Anglo : 5-6-11-8-25
Lancers par le C. P. R. : 7-4-5-3-19
Arbitres : Ratté et McKinnon.
Officiels : A. Huot et J.-P. St-Pierre.

JOBIN VS PARLEMENT ET DUPRE VS EMPLOYES CIVIQUES A L'ARENA

Deux autres joutes sont au programme de ce soir à l'arena dans la ligue des Bons Sports alors que le Jobin jouera contre les Employés Civils en première partie tandis que l'Hôtel de Ville jouera contre le Dupré dans la seconde partie de la soirée.

Ce sont deux joutes intéressantes en perspective et du résultat des rencontres de ce soir pourrait survenir un certain remaniement dans les positions des clubs.

Avec trois parties gagnées et une de perdue l'Hôtel de Ville et le Dupré sont sur un pied d'égalité en première position tandis que les Employés Civils et le F.-X. Jobin occupent le dernier échelon de l'échelle des positions avec une victoire et trois défaites chacun.

Les parties de ce soir promettent donc un intérêt particulier et il y aura une bonne assistance encore pour encourager les équipes du populaire circuit de Pierre Lachance.

Comme nous le disions samedi la Brasserie Boswell a donné à la ligue une magnifique coupe qui sera l'emblème du championnat de ce circuit. La coupe sera présentée aux clubs de la ligue lors des joutes de lundi soir prochain.

DEVANT LE FILET



ROME BANVILLE, dont la magnifique tenue devant le filet du "Soleil" a contribué à la victoire des Tricots Noirs sur le C. N. R. hier après-midi dans la Railway-Paper.

UN TITRE VACANT

Chicago, Ill., 11. — La N. B. A. est déjà partie à la recherche de quelqu'un pour patroniser un tournoi d'élimination parmi les poids-plume à la suite de l'échec de Bat Battalino de faire le poids de sa classe vendredi. Le général John-V. Clinkin, président de la N. B. A. désire une élimination parmi les poids-plume de l'Amérique du Nord avec en vue d'opposer le vainqueur au champion européen pour le titre mondial. La N. B. A. a déjà des tournois en mains pour trouver des successeurs à Maxie Rosenbloom et Mickey Walker, chez les poids-lourds-légers et les moyens respectivement.

A la fin de l'été l'entraînement dans la classe des poids-légers au match de 8 rondes entre Tony Canceled, de Tampa, Floride, et Yale Okun, de New-York, a été ajouté au programme du Stade de Chicago pour le 15 janvier. Levinski et Uzcudun figurent déjà à ce programme.

UNE GRANDE RENCONTRE EN PERSPECTIVE POUR MERCREDI A L'ARENA

Après avoir enregistré une belle victoire sur les Loups du Nord au score de 3 à 0 hier après-midi les Renards Noirs de Trois-Rivières viendront à Québec mercredi de cette semaine rendre leur seconde visite de la saison aux Castors.

Cette rencontre promet d'être d'un intérêt intense et peut-être l'une des plus dures que l'on ait encore vues dans le circuit Provincial cet hiver. Le Trois-Rivières a subi plusieurs remaniements depuis sa première visite ici et grâce à l'arrivée de nouvelles recrues il a monté constamment pour en venir à se placer à la seconde position du standing avec seulement deux parties en arrière des redoutables Castors. Est-ce que les Renards pourront réduire cette marge ? C'est ce que l'on verra mercredi. En attendant la venue des Renards Noirs de Trois-Rivières qui est précédée ici de la réputation de quelques-uns de ses plus brillants équipiers qui ne figuraient pas sur l'alignement du Trois-Rivières lors de la première visite de ce club à Québec. Mentionnons entre autres les Renards, Kosi qui jouait pour le Galt dans la ligue de l'Ontario en 1930-31. Pusle est un dangereux scieur qui mit un total de 24 points à son crédit alors qu'il jouait dans cette ligue.

Il y a aussi Kosi qui était sur l'alignement du Trois-Rivières au début de la saison mais qui n'avait pu venir ici la première fois à cause de maladie. Kosi passe lui aussi pour un excellent compte et il a lui aussi contribué à la victoire de son club hier en comptant le troisième point des Renards Noirs contre les Loups. Kosi vient des Boston Cubs, de la Canado-Américaine. Townsend, qui forme avec lui une ligne de défense a joué avec les Falcons de Winnipeg, les Regina Caps, le Portland et les Esperviers de Chicago.

Avec de si considérables améliorations sur ses lignes, le Trois-Rivières paraît être devenu un dangereux aspirant au titre du circuit et avec une glace en parfaite condition comme la température le promet aujourd'hui on verra l'une des parties les plus rapides que l'on puisse souhaiter. Cela permettra aussi aux Castors de montrer toutes leurs capacités.

La partie commencera à 8 h. 30 précises et nous profitons de l'occasion pour faire remarquer aux amateurs que les joutes de la ligue Provinciale ont toujours lieu telles que prévues, quel que soit l'état de la glace. Les Castors auront une couple de pratiques d'ici à mercredi avec la perspective d'avoir à livrer l'une de leurs meilleures luttes aux adversaires de la CHÉ de Lavolette.

RESULTATS DES JOUTES DE LA N. H. L.

Montréal, 11. — (P.C.) — Les Montréal Maroons ont défait les New-York Americans samedi soir au score de 4 à 2. Voici le sommaire de la partie :

Première période	
1—Americans, Lamb	15.34
Aucune punition.	
Deuxième période	
2—Maroons, Stewart (Trotter)	9.44
3—Maroons, Stewart (Trotter)	11.26
4—Americans, Shields	14.49
Punitions : Kilrea, Dutton, Dutton.	
Troisième période	
5—Maroons, Stewart	14.25
6—Maroons Northcott (Smith)	51

Détroit, 11. — (P.C.) — Les Canadiens ont perdu au score de 3 à 1 aux mains des Falcons de Détroit, hier soir. Le sommaire de la partie est le suivant :

Première période	
1—Canadien Lépine (Larochelle)	11.21
2—Détroit, Lewis	16.07
Deuxième période	
3—Détroit, Kilrea (Aurie)	19.47
Punitions : Sylvio Mantha, Lépine, Gagnon (majeure).	
Troisième période	
4—Détroit, Sorrell (Carson)	12.14
Punitions : Goodfellow, Jollat Aurie, Lépine, Leduc.	

New-York, 11. — (P.C.) — A New-York, les Toronto Maple Leafs ont été chercher un blanchissage au score de 2 à 0 aux mains des Rangers.

SOMMAIRE	
Première période	
Aucun point.	
Punition : Cook.	
Deuxième période	
1—Rangers, Keelling (Mills)	16.21
Punitions : Johnson (2) Jackson, Horner, Clancy.	
Troisième période	
2—Rangers, Brennan	11.58
Punitions : W. Cook, Conacher (majeure).	

Toronto, 11. — (P.C.) — Les Black Hawks de Chicago ont annulé au score de 1 à 1 avec les Boston Bruins hier soir. Ting Thompson a joué une belle partie devant la cage des Bruins. Eddie Burke scora pour le Boston 45 secondes avant la fin de la seconde période et Cy Wentworth égalisa sur une passe de Tommy Cook dans la troisième période.

Neuville

Une intéressante partie fut disputée lundi dernier, 4 janvier sur la patinoire de notre village entre les équipes Neuville et Donnacona. Après un jeu très actif et intéressant, la partie se termina par un score 5-5. Avant en quinze minutes supplémentaires le score fut 6 à 5 en faveur du Donnacona.

EPARGNEZ DE L'ARGENT
"Roulez-les Vous-mêmes"
avec les
Papiers à Cigarettes

ZIG-ZAG



Livret de 120 feuilles, 5c
Livret automatique. Une feuille à la fois. Aucune perte.
120 feuilles, 5c.

Demandez le ZIG-ZAG
Refusez les imitations.

LE MATCH DE LUNDI SOIR AU COLISEE ENTRE LEVY DUQUET ET ARAGON SERA DE DIX RONDES

DIMANCHE

LES SCORES

LA N. H. L.	
Canadien	1
Détroit	0
Toronto	0
Rangers	2
Boston	1
Chicago	1

PROVINCIALE

La Tuque	1
Trois-Rivières	0
LIGUE MONT-ROYAL	
C. P. Lafontaine	4
St-Michaels	0
C. P. Verdun	0
St-François-Xavier	0

L'INTERNATIONALE

Pittsburgh	0
Syracuse	2
L'AMERICAINE	
Buffalo	1
Tulsa	4
Duluth	1
St-Louis	1

CANADO-AMERICAINE

Philadelphie	1
New-Haven	2

PROGRAMME DE BOXE CE SOIR

C'est ce soir qu'aura lieu la séance de boxe annoncée jeudi dernier par le matchmaker Gérard Duquet, au Club Social.

La soirée comprendra 6 combats et tous seront arrangés pour donner pleine et entière satisfaction aux habitués.

Le programme de ce soir sera donné comme suit : Finale Young Murray, Québec vs Orla Kid Lapointe, Sherbrooke. Henri Quéllet vs Eddie Dorval, Wildcat Hodgson vs Vic Robitaille, Montréal; Young Leblanc vs Young Carpenter, vic Miller vs Young May.

Une autre rencontre complètera ce programme qui donnera en même temps la chance aux amateurs locaux de voir à l'oeuvre les marcheurs faisant partie du Marathon qui est commencé hier midi.

Lévy Duquet de cette ville fera lundi prochain sa première bataille puisqu'il a été proclamé "Champion du Canada" et sera opposé pour cette rencontre à Mel Aragon le champion de l'Argentine.

La bataille est organisée par le promoteur Jos. Asselin, avec l'aide du match-maker du Club Social Inc. Gérard Duquet. Plusieurs se demandent si l'adversaire du Duquet lundi soir prochain est un bon homme ? Le promoteur nous donne ainsi sa réponse : J'ai fait tout le tour du Canada pour lui trouver un bon homme ! Je veux dire non seulement un homme de 2 ou 3 rondes, mais un homme qui serait capable de donner à Duquet la vie dure d'une vraie bataille, et je n'en ai pas trouvé, pas plus que la Fédération Canadienne de Boxe lui a trouvé d'adversaire sérieux lorsqu'il s'est agi de lui faire défendre son titre.

Je me suis mis alors en communica-tion avec trois ou quatre géants de boxeurs américains, tel que Sammy Dorfman, Mel Aragon, Sid Terris, Mekey Cohen et le seul qui m'a donné une réponse avant du bon sens, ça été Signor Luis Gutierrez le gérant de Mel Aragon champion de l'Argentine, aussi gérant du fameux Kid Chocolate.

Je ne veux pas dire que Gutierrez laisse aller son poulain, venir se battre ici pour des prières; non, loin de là : mais quant à payer "cher" j'aime mieux payer cher pour quelque chose qui en vaut la peine, que de donner à peu près le même prix pour un homme qui ne durera pas 2 rondes devant Duquet.

Après avoir eu la certitude que Mel Aragon était un bon homme, j'ai fait confirmer mes nouvelles par la Commission de New-York qui me disent qu'Aragon est un excellent boxeur capable de figurer contre les meilleurs de sa classe; ce qui veut dire en d'autres mots que Duquet n'aura pas la bataille en sa poche avant de commencer, mais qu'il aura devant lui un homme capable de lui faire prouver ce qu'il vaut réellement.

Dans le record d'Aragon on voit qu'il s'est battu avec des hommes comme Joe Glick, Billy McNamara, Jimmy McNahon, Freddy Smith et plusieurs autres boxeurs de réputation première à New-York, et ceci dans le cours de l'année dernière. D'un autre côté, Duquet n'est pas l'homme qui joue bien longtemps avec ses adversaires, car aussitôt qu'il leur a touché une bonne fois avec cette "merveilleuse" gauche, son adversaire n'a pas l'habitude d'aller bien loin; comme Aragon et Duquet sont deux inconnus l'un à l'autre, l'Argentin devra être prudent avant de commencer trop rapide, car il pourrait bien trouver que la gauche est trop rapide pour y goûter une deuxième fois.

Je sais comme tous les autres que Aragon est un très bon homme, nous a dit le gérant de Duquet, et c'est justement pour ça que j'ai pris la bataille.

Les prix de cette soirée sont décidés, et seront de 35c, 75c et \$1.50 ringside. Il y aura 6 batailles au programme comprenant 40 rondes; le programme au complet sera annoncé demain et les billets seront en vente mercredi aux endroits ordinaires.

Corriveau vs Laval

Le Corriveau a annulé avec la Garde Laval au score de 1 à 1 à l'Académie Commerciale. Vendredi soir le Corriveau jouera contre le Nationale sur la patinoire de la Voirie à 8 h. 15.

L'Inter-Faculté

La Médecine II a battu le Droit par 6 à 1 samedi soir et le Génie Forestier a gagné par 5 à 1 contre l'Architecture. Mgr Filion mit la rondelle au jeu.

Le St-Pascal recevra la visite du Neuville de Portneuf ce soir à 7.30 heures.

St-Pascal-Baylon

Vendredi le 8 janvier le St-Joseph de St-Malo est venu rendre visite au St-Pascal. Après une partie très contestée le St-Pascal est sorti vainqueur par le score de 3 à 1. Voici le sommaire

1ère période
(St—asal) J. Killer.
2ème période
Pas de point.
3ème période
St-Pascal, Stevens, R. Granhan. St-Joseph, M. Ratté. St-Pascal, Moreau-Mitchel.

Le club J. N. C. Amateur accepte le défi du Club de Hockey de Ste-Foye.

LES DAMES disent ..

"Il y a plus de 57 variétés de cigarettes. Je les ai essayées presque toutes. Pourtant, dès mon premier paquet de Roxy, je me suis écriée: 'Enfin, voilà ma cigarette!'"

"En toute vérité, je peux dire que la Roxy me plaît davantage de jour en jour"

"J'ai d'abord acheté un petit paquet de Roxy... pour les essayer... Arome unique! Velouté sans pareil!... Aujourd'hui, je n'ai de goût que pour la Roxy"

"Votre cigarette réunit vraiment en elle toutes les qualités."

"Réunit en elle toutes les qualités"

20 pour 25c
12 pour 15c
BOÎTES PLATES DE 50 et 100

ROXY

CIGARETTES DE VIRGINIE

L. O. GROTHÉ LIMITÉE
Fournisseurs des plus fins tabacs

La Vie Sociale

L'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général, est reparti hier pour la capitale.

L'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, est revenu à Québec.

Madame M.-O. LaRue a reçu à une partie de bridge et à l'heure du thé, vendredi, à Spencer Wood, en l'honneur de Madame Arthur Doughty d'Ottawa, qui est l'invitée de Madame Lucien Cannon.

Madame Henri Boivin recevra à l'heure du thé, jeudi, le 14 janvier, pour sa fille, Mariette, débutante de la saison.

Mesdemoiselles Aileen et Yvette Betteaworth, qui ont passé leurs vacances à Québec, sont retournées chez les Dames du Sacré-Cœur, à St-Jean, où elles poursuivent leurs études.

Madame A.-O. Bériau recevra à une soirée dansante, au Winter Club, le vendredi, 22 janvier, pour sa fille, Jeanne, débutante de la saison.

Monsieur Renaud Saint-Laurent et Monsieur Jean-Paul Saint-Laurent sont retournés à Sherbrooke, après avoir passé les vacances de Noël et du Nouvel An chez leurs parents, Monsieur et Madame Louis Saint-Laurent, Grande-Allée.

Madame Henri Beaudry, de Montréal, est l'invitée de Madame Jean Pinault.

Mesdemoiselle Marie-Paule Drouet est retournée à Sherman Park, à Sherbrooke, où elle poursuit ses études.

Madame Georges Girard et ses fillettes, Hélène et Marie-Paule, sont retournées à Roberval, New-Jersey, après avoir passé la saison des fêtes à Québec et Charny.

Monsieur le docteur et Madame J. M. Gauthier, de Roberval, ont passé le Nouvel An chez leurs parents, Monsieur et Madame Johnny Bouchard, de Québec.

Madame J.-Antoine Pelletier, passe une quinzaine de jours en visite chez ses parents, Monsieur et Madame Henri Taché, Boulevard Saint-Joseph, Montréal.

Mademoiselle Anne-Marie Levesque recevait à un bridge et à l'heure du thé, samedi, le 9 janvier. Les invités étaient au nombre d'une vingtaine. Le thé et les glaces étaient servis par madame C. Levesque, madame A. Marion, madame L. Martineau aidées de mesdemoiselles Justine Perré, Lucienne Moreau, Rolande Mercier. Les salons et la table du thé étaient décorés de chrysanthèmes et d'oeillets.

M. Roméo Levesque, de Ste-Florence, était récemment de passage à Albertville.

Madame Ernest Gauthier, de Deschambault, a passé le temps des fêtes à Québec, chez sa fille et son beau-frère, M. et madame Ch.-J. Drouet, 6336, rue Saint-Vallier.

M. Antonio Beauvillier, qui a passé quelques jours à St-Philippe de Néri, chez son beau-frère et sa sœur, M. et madame François Chamberland, est de retour en ville.

On annonce, pour le 13 janvier courant, le mariage de Mlle Emérentienne Lahaye, fille de M. Tobie Lahaye, à M. Lionel Savard, de Saint-Alban, fils de M. P.-X. Savard. La bénédiction nuptiale sera donnée par M. l'abbé Rosaire Lahaye, frère de la mariée.

M. et madame J.-S. Moreau, de Beloeil, sont arrivés en ville pour quelques jours et ont pris leurs apaisements habituels au Château Champlain.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles
— Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, est venu rendre visite hier à M. le curé et à Mlle le vicar de Lévis. Il a dit sa messe hier matin, à 9 heures, dans la chapelle des Congréganistes.

— M. l'abbé Joseph Nadeau, professeur au Collège de Lévis, est de retour de St-Lambert où il a passé les vacances des Fêtes dans sa famille.

— M. Delphis Sylvestre est venu visiter son fils, M. le Dr E. Sylvestre, à Lévis, ainsi que son frère, M. J.-C. Sylvestre, à Bienville.

— Mlle Rosie Boutin, de St-David, était dernièrement en promenade à Lauzon-Ouest, l'invitée de Mlle Annette Thibault.

— M. Fernando Bolduc est retourné à Chicoutimi après avoir passé les Fêtes dans sa famille, à Lévis.

— M. L.-A. Méthot, de Montréal, a passé le temps des Fêtes chez son père, M. Benjamin Méthot, à Lauzon.

Elles est transportée à l'hôpital.
Samedi matin dernier, l'ambulance de M. Laval Fortier, de Lévis, transporta à l'hôpital de Lévis, Mme Philéas Pelchat, demeurant rue Chabot, à Lévis, pour y suivre un traitement médical. Mme Pelchat se blessa à une hanche, il y a quelques semaines, en tombant dans un escalier de sa résidence.

Le R.P. Joachim à Bienville hier.
Le Révérend Père Joachim, franciscain, est venu, hier matin, faire le sermon à la grand-messe. Il a parlé des missions et a offert en vente le calendrier du Christ-Roi.

Hier soir, à 7 heures, à l'office des vêpres, le Révérend Père Joachim a présidé à la cérémonie de consécration des familles de la paroisse à la Ste-Famille, à l'occasion de la fête de la Ste-Famille qui a été célébrée hier.

Les officiers de la Caisse Prévoyance de Lévis.
Hier après-midi, à une heure, a eu lieu l'assemblée générale des sociétaires de la Caisse Prévoyance des jeunes gens de Lévis, au cours de laquelle fut soumis le rapport des activités financières pendant l'année écoulée. Ce rapport sera rendu public le 1er février prochain. On procéda aussi comme suit à l'élection des nouveaux officiers de la Caisse :

Président, M. Diogène Dion ; vice-président, M. Alphonse Hallé ; trésorier, M. Alvin Bégin ; secrétaire, M. Marcel Mercier ;

Il est victime d'un douloureux accident.

M. Louis Couture, de St-David, a été victime d'un douloureux accident, ces jours derniers. Il fit une chute sur la glace et s'infligea des blessures assez graves à une hanche. Comme il est assez âgé, il est difficile de se prononcer présentement sur la gravité de ses blessures.

M. et Mme Charles Bolduc, de Lévis, plongés dans le deuil.

M. Charles Bolduc et Mme Bolduc, née Cécile Boissin, de Lévis, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur fille Louise, arrivée à l'hôpital de St-David, le 4 janvier, à l'âge de 4 ans et 4 mois. La sépulture a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église de Bienville.

Mont-Marie. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

La neuve annuelle en l'honneur de St-François-Xavier.
Les exercices de la neuve annuelle des paroissiens de Lévis en l'honneur de St-François-Xavier commenceront le 24 janvier, dimanche de la Septuagésime pour se terminer le dimanche suivant. Les prédicateurs seront les Révérends Pères Placide et Raphaël, franciscains, de Québec. Ce sont les mêmes qui ont prêché les retraites paroissiales à Lévis en octobre dernier.

Un concours littéraire pour les paroissiens de Lévis.

M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, a annoncé, hier matin, au prône de la grand-messe, qu'un grand concours littéraire est ouvert à tous ceux qui ont leur domicile dans les limites de la Cité de Lévis, indistinctement d'âge et de sexe.

Le sujet à traiter sera des contes ou nouvelles d'inspiration historique ou purement fictive. Il ne faudra pas envoyer plus de 3000 mots. Il faudra remettre son travail avant ou le 10 mars prochain. On devra signer son travail d'un pseudonyme et remettre avec le travail une enveloppe cachetée contenant le pseudonyme, le nom véritable et l'adresse complète. Il ne faudra écrire que sur un seul côté de la feuille.

Il y aura pour ce concours un prix de \$25, un autre de \$15 et un de \$10 ainsi que plusieurs autres prix en argent et des volumes. Nul doute que nombreux seront les paroissiens qui prendront part à cet intéressant concours littéraire.

Les Quarante Heures au Collège de Lévis.

Demain matin, en la chapelle du Collège de Lévis, s'ouvrira le pieux exercice des Quarante-Heures. Cette messe d'ouverture aura lieu à 9 heures 30, mercredi matin, à 8 heures, on chantera la messe de la Paix pour tous les bienfaiteurs vivants du collège et pour être préservés du feu, des accidents et des maladies contagieuses. Mercredi après-midi, de 4 heures 15 à 5 heures 15, il y aura une heure d'adoration. La clôture sera faite jeudi matin, à 9 heures 30.

Le Révérend Père Quémeri, de l'Ordre des Pères de Montfort, donnera le sermon de circonstance à la messe d'ouverture et prêchera l'heure d'adoration de demain après-midi.

Le club "St-Viateur" a remporté la victoire.

Hier après-midi, à 2 heures, sur la patinoire du Collège de Lévis, en présence de plusieurs centaines de

personnes, a eu lieu une intéressante partie de hockey, entre les clubs "St-Viateur" de Lauzon et "Canadien", de St-Romuld. M. l'abbé Albert Bélanger, missionnaire diocésain et ancien vicar de Lauzon, mit la rondelle au jeu. Le "St-Viateur" fut victorieux au score de 5 à 1. Les points marqués au cours de cette partie furent comptés par Bastien 2, Porter 2, et Dubé 1.

Le "Volteur" a pris part à la parade d'Église d'hier.

Les officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Volteur" avec leur corps de clairon et leur drapeau sont allés hier matin prendre part à l'ouverture officielle de la saison de la raquette dans le district. Une température vraiment idéale favorisait cette parade. Une petite neige tomba et la température était froide.

Tous prirent le bateau de 9 heures 30 et se rendirent à la salle de l'Union Commerciale, rue du Pont, où le départ des neuf clubs se fit à 10 heures 30. On défila par les rues du Pont, St-Joseph, St-Vallier, avenue Renaud et Montmartre. A onze heures et quart une messe basse fut dite en l'église du Sacré-Cœur par M. le vicar Falardeau. Mgr Laurent Boulanger, curé de la paroisse, après la messe, dit quelques mots de bienvenue et de félicitations aux raquetiers et bénit le nouveau drapeau de l'Union locale des raquetiers. Tous revinrent par les mêmes rues après la messe et après avoir quitté les autres clubs à la rue du Pont, "Le Volteur" prit le bateau d'une heure pour le retour.

Mort presque subite de M. Napoléon Samson, à Lauzon.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Napoléon Samson, époux de dame M. Samson, arrivé presque subitement samedi dernier, à sa résidence, rue St-Cyprien à Lauzon.

Le défunt, âgé de 75 ans, se coucha vendredi soir dernier sans se plaindre d'aucun malaise. Samedi matin, comme il tardait à se lever, un membre de la famille alla pour l'éveiller mais le trouva privé de connaissance. On fit demander aussitôt un prêtre et le médecin, mais il expira quelques minutes après, succombant à une congestion cérébrale. Il était bien connu dans Lauzon et sur toute la rive sud, ayant été employé nombre d'années au chantier Davie, à Lauzon. Il laisse pour pleurer sa mort sept enfants, dont cinq garçons et deux filles.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Répétition de la chorale "Déziel".

Ce soir, à 8 heures, au lieu ordinaire, il y aura une importante répétition de la chorale "Déziel", à Lévis. On demande à tous ceux faisant partie de cette chorale de se faire un devoir d'être présents.

Les soirées et réunions paroissiales à Lévis, en janvier et février.

Voici quelles seront les soirées et réunions paroissiales à Lévis au cours des mois de janvier et février, à la salle St-François-Xavier :

Jeudi prochain, 14 janvier, conférence par M. Rodolphe Bédard, pré-

sident général des Artisans Canadiens-français, sous le patronage de la succursale de Lévis. Il y aura aussi musique et une pièce-comédie sera interprétée.

Le 21 janvier, soirée par un magicien de renom pour aider à la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle à commencer un musée pour la cité de Lévis.

Le 22 janvier, partie de cartes organisée par les Voyageurs de Commerce de Lévis.

Le 28 janvier, séance organisée par la Caisse Prévoyance de la paroisse pour les enfants, dans l'après-midi.

Le 1er février, grande réunion pour le public, organisée par la Caisse de Prévoyance et aussi représentation dramatique.

Le 3 février, réunion générale pour les membres de la Caisse de Dotation avec représentation dramatique pour le public en général.

Le 11 février, conférence gratuite donnée par la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle avec projections lumineuses.

Le 23 février, grand concert annuel donné par la chorale "Déziel" avec les concours d'artistes de Lévis.

On fête son 21ème anniversaire de naissance.

Mercredi soir, jour des Rois, un groupe de parents et d'amis se sont réunis à la résidence de M. et Mme J.-B.-A. Lachance, 24 avenue Mont-Marie, Lévis, pour fêter le vingt-et-unième anniversaire de naissance de leur fille unique, Adrienne.

À cette occasion, de nombreux et riches cadeaux furent offerts à l'heureuse jubilaire. Dans la soirée, il y eut partie de cartes, chant, musique, suivis du tirage du gâteau des rois. Le sort désigna M. Roland Noël de Lévis et Mlle Monique Fillion, tous deux de Québec, comme roi et reine de la fête. A minuit, un succulent goûter fut servi aux invités. Ce n'est qu'à une petite heure que tous se séparèrent.

PUSTULES sur la PEAU

Ne pas s'alarmer. Boutons, têtes noires, etc., disparaissent vite avec le

Resinol

Echantillons de Manufacturiers

Radicalement Sacrifiés

AU "MAGASIN DE LA BASSE-VILLE"

COMPAÑIE
P.T. LEGARE
LIMITÉE

273 --- RUE ST-PAUL --- 273

WINDSOR

PRIX REGULIER \$91.25
Poêle-Fournaise semi-émailée, réchaud émailé et miroir.

\$68.00

OKA

PRIX REGULIER \$99.00
Poêle-Fournaise en fonte, avec réservoir, réchaud émailé.

\$72.00

BABY RURAL

PRIX REGULIER \$87.00
Poêle de cuisine, réservoir, réchaud émailé et miroir.

\$75.00

SPECIAL

Poêle de Cuisine

RADIO

PRIX REGULIER \$95.75

Modèle tout en fonte, foyer à bois, grand fourneau, réchaud émailé et miroir.

\$59

WINDSOR

PRIX REGULIER \$115.00
Poêle-Fournaise, foyer ovale, fini émailé Bleu et Ivoire.

\$85.00

DOMINION

PRIX REGULIER \$125.00
Fin émailé Bleu et Ivoire, réservoir, réchaud, miroir.

\$90.00

OKA

PRIX REGULIER \$117.00
Poêle-Fournaise en fonte, émailé gris-perle et blanc.

\$93.00

Bargains en Poêles Usagés

Au "Département des Echanges"

HALL-ZRYD : Fournaise avec réservoir, réchaud uni et miroir.

\$6.75

PRINCE CRAWFORD : Poêle de cuisine, feu à bois, tablette élevée.

\$9.90

COLONIAL : Poêle de cuisine avec réservoir, réchaud uni, porte-théières.

\$12.50

WILLIAM BUCK : Foyer à charbon, réchaud tûlé et miroir, grand fourneau.

\$15.00

CRYSTAL : Foyer à bois, réservoir, réchaud uni et porte-théières.

\$19.75

SAVOY : Foyer à charbon, réservoir, réchaud tûlé, grand fourneau.

\$24.80

COLONIAL : Bon poêle en fonte, réservoir, feu à charbon, réchaud tûlé.

\$27.50

EMPIRE : Poêle-fournaise, fourneau, réchaud tûlé. Spécial à ce bas prix.

\$29.50

LEGARE : Poêle-tortue, foyer à bois et charbon, réchaud et miroir.

\$34.95

LEGARE-SPECIAL : Poêle-fournaise pour bois et charbon, réchaud tûlé.

\$34.95

LEGARE-SPECIAL : Modèle avec réservoir, réchaud tûlé et miroir.

\$35.00

WINDSOR : Poêle-fournaise avec réservoir, tout émailé gris et blanc.

\$69.00

Bargains en Tortues "QUEBEC"

Au "Département des Echanges"

LYON : Intérieur en brique, diamètre 9 pouces. Une seule à

\$3.95

HOT BLAST : Modèle avec grilles, appui-pieds et dôme nickelés.

\$4.95

RETORT : Modèle avec grilles circulaires, intérieur 12 pouces, appui-pieds.

\$5.95

HAPPY : Avec grilles "Triplex", cercle et appui-pieds nickelés.

\$6.95

S. M. P. : Intérieur de 8 pouces, grilles "triplex". Belle valeur pour.

\$7.95

BRILLANT : Avec grilles circulaires, dôme et cercle nickelés.

\$8.95

CORS

Les cors ou les oreilles tendres ne peuvent possiblement vous faire mal une autre minute après avoir appliqué les Zino Pads du Dr Scholl's. Soulagement est le votre de suite. Leur forme protectrice enlève la cause — pression de la chaussure — la réaction calmante qu'ils contiennent enlève vite le mal — Frottez, frottez. En vente partout 35c la boîte.

Dr Scholl's
Zino-pads

La douleur disparaît dès appliqué

Soulagement en 1 minute!



SURETE ABSOLUE!

centins. On a fait ces changements afin de mieux accommoder les patineurs et patineuses qui se rendent à cette patinoire.

Comme on le sait, cette patinoire est strictement pour le patinage et aucune partie de hockey n'y est jouée. Il y a patinage tous les soirs de la semaine et le dimanche après-midi. Un magnifique programme de musique est exécuté chaque fois qu'il y a patinage.

Le mariage a beaucoup de peines, mais le célibat n'a aucun plaisir.

7 h. 30, pour défunts, par P.-E. Falardeau.
8 h. 30, pour le repos de l'âme de Fred Bouffard, par la conférence St-Hermas.

Quand tu donnes, donne avec ton cœur en souriant, donne avec joie, avec amour.

Nul ne peut avoir un plus grand amour que l'amour de celui qui donne sa vie pour ceux qu'il aime. — Jean, XIV.

Deux repas par jour si vous avez mal à l'estomac

Soyez un repas sans manger et buvez de l'eau à la place. Chaque matin lavez-vous l'estomac et les intestins en buvant un verre d'eau dans lequel vous aurez mis une cuillerée d'une simple préparation (appelée Adierka) composée de glicérine, acide de boudine, salin, etc.

Adierka fait sortir de votre organisme des poisons dont vous ne soupçonnez jamais l'existence. Si vous êtes nerveux, dormez mal, avec des gaz, vous serez ébahi du changement. Adierka ne contient aucune drogue nocive. Procurez-vous en des aujourd'hui et des demain vous ressentirez les merveilleux effets de ce remède créé par un médecin allemand. Chez tous les bons pharmaciens.

AUBAINES

POUR

MARDI

Chez "LUCILLE"

500

ROBES DE JERSEY ET SOIE

VALEURS JUSQU'À \$10.95



Pour écouler à

\$10.95

MAISON "Le Plus pour votre Argent"

LUCILLE

121 St-Joseph

L'ALLEMAGNE NE POURRAIT PLUS PAYER

C'est la sensationnelle déclaration qui a été faite samedi par le chancelier Brüning — A Vienne on affirme que les Etats-Unis devront résoudre le problème.

Berlin, 11. (Spéciale) — Le chancelier Brüning a déclaré, dans une entrevue avec l'ambassadeur d'Angleterre, informé ce pays qu'à la conférence de Lausanne, l'Allemagne proclamerait devant le monde son incapacité de payer les réparations, non seulement pour l'heure présente, mais pour une durée de temps indéterminée. Il a ajouté que la délégation allemande soutiendrait qu'un relèvement économique de l'Allemagne et du monde est impossible tant que durera la politique actuelle des réparations.

Il a été question, dans cette entrevue, du rapport des experts de Bâle, au sujet duquel le chancelier a déclaré : "Il appartient maintenant aux puissances intéressées de tirer des conclusions de ce rapport. Ce rapport révèle une fois de plus l'énormité de la crise mondiale et dépeint principalement les désastreux résultats que cette crise entraîne à la suite, surtout pour l'Allemagne. Il démontre aussi au monde les mesures, poussées à leur extrême limite, prises par l'Allemagne pour combattre la crise, et il reconnaît que ces mesures n'ont pas été précédentes dans la législation moderne. Le rapport démontre en même temps que les seules mesures prises par l'Allemagne ne suffisent pas, mais qu'au contraire la situation de l'Allemagne, qui est dans une grande mesure cause de la paralysie progressive du monde entier, exige d'une manière prépondérante une action commune, pour ne pas dire immédiate. Le même rapport prouve nettement l'incapacité réelle de l'Allemagne à payer et il démontre en plus quelle relation existe en conséquence entre les paiements des réparations par l'Allemagne et la situation générale actuelle."

LA PAROLE AUX ETATS-UNIS

Vienne, 11. (Spéciale) — Si l'on en croit les journaux de l'Europe centrale et balkanique, la question des réparations se pose maintenant de telle façon qu'il appartient aux Etats-Unis de la résoudre. "Dettes de guerre et réparations ne peuvent plus être séparées, dit le Reichspost, de Vienne, et c'est le peuple américain qui tient la clef de la situation."

Bâle, 11. (Par P.-L. Lipsey, de l'Ass'd Press). — Les membres du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux ont approuvé aujourd'hui le rapport du comité consultatif sur l'incapacité de l'Allemagne de payer les réparations. Ils ont également renouvelé la part de la Banque (un quart) dans le crédit de \$100 millions déjà consenti à l'Allemagne et ont décidé de continuer à prouver chaudement les conclusions contenues dans le rapport du comité

UN VISITEUR DISTINGUE AUX ETATS-UNIS



On voit dans cette vignette le professeur Albert Einstein, l'auteur de la théorie de la relativité, descendant du paquebot à Los Angeles, lors de son arrivée aux Etats-Unis où il doit rencontrer des savants pour discuter certaines de ses théories. Mme Einstein accompagne son mari.

UN ATTENTAT MONSTRUEUX A CINCINNATI

Un cordonnier, âgé de 45 ans, avoue avoir enlevé et assassiné une petite fille de la façon la plus atroce qui soit — Après avoir été interrogé, il signe une confession.

Cincinnati, O. 11. (P.A.) — Charles Bischoff, un cordonnier âgé de 45 ans, a avoué aujourd'hui au procureur général Robert H. Gorman, avoir enlevé et assassiné une petite fille de six ans, Marian McLean.

Le corps de l'enfant fut trouvé le 22 décembre dernier dans la cave d'un petit atelier occupé par Bischoff, qui fut le premier à annoncer la découverte. Elle avait été enlevée de la résidence de ses parents le 17 décembre, et elle est morte d'hémorragies internes causées par des tentatives criminelles répétées sur sa

consultatif. L'assemblée du Conseil n'a pas duré longtemps; elle s'est terminée à midi.

UN MORT QUI ASSISTE AUX FUNERAILLES

Louis Durand réussit à obtenir \$7,500 d'une compagnie d'assurance après s'être fait passer pour mort et avoir trompé la compétence de deux médecins.

Paris, 11. (Spéciale) — Un "crook" ingénieux qui simula la mort en absorbant une grande quantité de quinine, obtint un certificat médical, assista à ses propres funérailles, retira une assurance de \$7,500 et, subitement, vint confortablement sur une ferme achetée avec cet argent, vient d'être arrêté à Lyons.

Le "mort", Louis Durand, a fait une confession complète à la police et une femme, complice, a été mise sous arrestation.

"A Lyons, en juin dernier, je pris une police d'assurance de \$7,500 en faveur de ma fiancée, Mme Jeanne Gauthier", dit-il. Je pris ensuite 12 grains de quinine le matin et 12 autres le soir au coucher.

Durant la nuit, ma fiancée appela un médecin et celui-ci diagnostiqua un coup de soleil; un autre médecin venu le matin, confirma l'opinion de son confrère.

"Je posai ensuite sur ma figure une couche de permanganate de potasse, pour donner l'illusion de la mort, et je me mis au lit, ayant tout à fait l'air d'un "cadavre".

"Ma fiancée appela alors le premier médecin et lui déclara que j'étais mort. Il lui donna immédiatement un certificat à cet effet, contre le paiement d'une somme de \$2,40.

"Armés de ce certificat, nous avons requis les services d'un entrepreneur de pompes funèbres, nous achetâmes un cercueil dans lequel je me couchai."

"A la dernière minute, je sortis du cercueil, y déposant à ma place un sac de sable, et je me cachai dans une armoire. Je me déguisai et je suivis mon cortège."

"Puis nous quittâmes Lyons pour Constantine. Trois mois après mes funérailles, ma fiancée réclama le montant des assurances. Pendant ces trois mois je me rendis chaque dimanche déposer des fleurs sur ma tombe au cimetière et quand le chèque arriva je me rendis à Villefranche-sur-Saône où j'achetai une ferme. J'y ai vécu tranquille, en compagnie de deux vaches et d'un cochon, jusqu'à ce que l'arrivée de la police ruine mon idylle."

Faits divers de partout

VOUTE BIEN CADENASSEE

Stratford, Ont., 11. — La succursale Godrich de la Banque de Montréal dit ses affaires samedi dans de grandes difficultés. La combinaison de la voute refusa de fonctionner et il fallut emprunter de l'argent pour commencer les affaires de la journée. Des ouvriers passèrent toute la journée à travailler sur la combinaison mais sans succès. Les autorités de la banque croient qu'il faudra la briser.

SOUS LES BALLES

DE GANGSTERS

New-York, 11. — Les gangsters ont réclamé une autre victime. La scène se passa cette fois à Brooklyn et un vétérán de la grande guerre a été sacrifié. Il portait le nom de John McEvilly, 37 ans. Appuyé sur un mur de pierre il est tombé après avoir été criblé de cinq balles. L'on a vu cinq hommes fuir les lieux de la tuerie dans un sedan.

DES ESCAPADES D'ETUDIANTS

Boston, 11. — Un jeune étudiant du nom de George Earling, 19 ans, en première année au Harvard, est à l'hôpital souffrant de blessures à la jambe après être tombé ou s'être jeté d'une fenêtre au premier étage. Il y avait trois compagnons dans sa chambre au moment de l'accident. Le jeune Earling vient de Milwaukee.

HITLER ASSISTE A UN MARIAGE



Il est difficile de s'imaginer le bouillant Hitler marchant à la suite de Cupidon. C'est cependant dans ce rôle que le représente la photo ci-dessus. On y voit le Dr Goebbels, un de ses principaux lieutenants, quittant l'église où il vient d'épouser Magda Quanti, dans un petit village de Saxe; à côté du nouveau marié se tient le fils de sa femme et, derrière ce dernier, Adolf Hitler. Les fascistes font au cortège le salut coutumier.

Le BALAYEUR Enr., sera chez « « « POLLACK Bientot!

Son Crayon Bleu ne connaît pas de limites lorsqu'il s'agit de marquer des Bas Prix!

Une Grande Vente du Balayeur Enr. (exclusivement sous le contrôle de Pollack, et que des milliers connaissent) commencera bientôt au Nouveau et plus Grand Magasin Pollack. Cette vente remplacera la Vente à Un Sou qui se faisait ordinairement en janvier et va donner au public les plus grandes Valeurs en Dollars et Centins de notre histoire.

AUCUNE vente ne peut se comparer à la Vente du Balayeur. Pourquoi? parce que les prix réduits par le Balayeur avaient déjà été marqués très bas lors de l'ouverture de notre nouveau magasin, il y a quelques semaines, avec des marchandises fraîches et toutes nouvelles achetées spécialement à cette occasion.

Le Public attend de grandes valeurs du Balayeur... Le Public ne sera pas déçu. Surveillez les nouvelles au sujet de cette grande vente — différez vos achats jusqu'à ce que vous vous soyiez assurés des valeurs offertes.

Surveillez Le Balayeur Enr., chez POLLACK

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK L.T.E.

Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

JUGE CLEMENT

Campbellton, N.-B., 11. (D. N. C. B.) — Guy A. Touché, de Dalhousie, N.-B., a été amené en Cour de Police, devant le magistrat A.-A. Andrew, pour répondre à l'accusation d'avoir forgé un chèque pour le montant de \$15,27 sur la Banque Royale de Campbellton. Il plaide coupable et a raconté au Magistrat qu'il avait fait ce chèque pour payer une dette et que dans le temps il s'était tendait d'avoir de l'argent pour déposer en temps à la banque. L'argent qui lui revenait n'arrivait pas en temps et il travailla tout l'été dernier pour payer sa pension, retirant seulement \$3,00. Noël 1931. Vu la jeunesse du coupable et sa sincérité, le Magistrat consentit à le laisser aller sans punition à condition que M. J.-A. Fortin, de Dalhousie, où le coupable est employé maintenant, consentisse à payer la dette et les frais, se montant en tout à \$22.

MAUVAISE NOUVELLE

Aroostook Junction, N.-B., 11. (D. N. C. B.) — Dow Boone, d'ici, a reçu la nouvelle que son frère, John, a été tué à Portage Lake, Me., Etats-Unis, lorsqu'il fut pris dans le timon d'un engin de déchargement. Boone était assis contre-maître pour la Cie de Chemin de Fer de Bangor et Aroostook. Il était natif du Nouveau-Brunswick, étant né à Greary, Cité de Sunbury, il y a 60 ans.

Lui survivent son épouse, une fille et six frères: Walter, de McAdam, Charles, Fredericton, George de Montréal, William, de Greary, Beverly de Calais et Dow d'Aroostook Junction.

ble est employé maintenant, consentisse à payer la dette et les frais, se montant en tout à \$22. M. Fortin consentit, l'affaire fut réglée et Touché s'en alla avec une bonne leçon.

Un dividende

Moncton, N.-B., 11. (D.N.C.B.) — La Maritime Paint & Chemical Company dont M. C.-H. Belliveau est le trésorier et l'ex-échevin A.-J. Taylor est le président a tenu son assemblée annuelle et réglé les mêmes affaires.

Les directeurs ont voté un dividende de huit pour cent. Cette compagnie a été établie à Moncton il y a vingt ans et a payé dix dividendes tous les ans.

Gains électoraux

Detmold, Allemagne, 11 (P.A.) — La droite allemande a ajouté hier la province de Lippe à la liste de ses gains électoraux. Les nationaux-socialistes d'Adolf Hitler ont gagné en effet 9 sièges de députés dans un corps législatif où ils n'en possédaient aucun. Les socialistes ont perdu la moitié de leurs six sièges et les populistes six sièges sur huit. Les communistes, qui avaient déjà un siège, en ont gagné un autre.

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Il est difficile de s'imaginer le bouillant Hitler marchant à la suite de Cupidon. C'est cependant dans ce rôle que le représente la photo ci-dessus. On y voit le Dr Goebbels, un de ses principaux lieutenants, quittant l'église où il vient d'épouser Magda Quanti, dans un petit village de Saxe; à côté du nouveau marié se tient le fils de sa femme et, derrière ce dernier, Adolf Hitler. Les fascistes font au cortège le salut coutumier.

Halliburton échoue

Calcutta, Inde, 11 (P.A.) — Richard Halliburton, auteur et globe-trotter, avec son compagnon Mayo Stephens, a échoué aujourd'hui dans sa tentative de survoler le mont Everest dans l'avion léger avec lequel ils font actuellement le tour du monde. Ils avaient atteint une altitude de 20,000 pieds lorsque la force du vent les força de redescendre. Le mont Everest, sommet le plus élevé de la chaîne de l'Himalaya, mesure 29,141 pieds. C'est le mont le plus élevé du monde. Déjà en 1924 Allen Cobham s'en était approché, mais il n'avait pu le surmonter.

Accident d'auto

Trois-Rivières, 11. (D. N. C.) — M. et Mme Honoré Pelletier, de Ste-Perpette, ont été blessés gravement hier après-midi, à St-Léonard-d'Aston, alors que leur auto a été renversée sans dessus dessous par un train de fret venant de Nicolet. Les gens des alentours se portèrent à leur secours et mandèrent sur les lieux le Dr Dugré et un prétre. Les deux blessés furent transportés chez un parent. Le médecin ne les considère pas hors de danger, mais il ne croit pas qu'ils succomberont à leurs blessures. M. Pelletier est blessé à l'épaule et à un bras et Mme Pelletier à la tête et à la poitrine.

Chicoutimi

Séances du conseil de la paroisse de Chicoutimi. Deux séances du conseil de la paroisse de Chicoutimi eurent lieu les 26 décembre 1931 et 4, janvier courant.

La première de ces séances le conseil ont à considérer une requête des cultivateurs du rang St-Lisidore dans la paroisse de Laterrière. Cette requête demande, au conseil de la paroisse de Chicoutimi de passer un tuya d'aqueduc dans ce rang, moyennant une taxe annuelle de \$10,00 par chapeleure. La corporation de la paroisse de Chicoutimi a le privilège exclusif de construire un aqueduc dans ce rang, et ce privilège existe pour 25 ans.

Le conseil a déclaré qu'il ne pouvait accéder à la demande des cultivateurs du rang St-Lisidore et a donné avis à la municipalité de Laterrière qu'il abandonne son privilège pour ce rang seulement, mais à condition que la corporation de la paroisse de Chicoutimi puisse passer un tuya d'aqueduc de l'autre côté du chemin si le cas devenait nécessaire.

Le 4 janvier, une séance régulière avait lieu sous la présidence du maire Joachim Jobin. A cette séance assistaient, MM. Th.-L. Blackburn, Jos Beaulieu, Joseph Dallaire, fils de Johnny, du rang St-Ignace, Ed. Jean, Ladislav Tremblay et Arthur Potvin.

S. H. le maire, à l'ouverture de la séance, présente ses vœux de bonne année au conseil et aux contribuables présents. Le secrétaire, M. Philippe Harvey, N.P., fit également ses souhaits. M. Philippe Harvey, N.P., fut réélu pour une autre année et M. François Paradis fut nommé auditeur pour l'année fiscale finissant le 31 décembre, 1931.

L'impression extérieure gâte trop souvent, on se laisse influencer par la beauté que l'on voit, par les beaux discours que l'on entend, mais rarement par le coeur... qui est muet.

Le conseil a déclaré qu'il ne pouvait accéder à la demande des cultivateurs du rang St-Lisidore et a donné avis à la municipalité de Laterrière qu'il abandonne son privilège pour ce rang seulement, mais à condition que la corporation de la paroisse de Chicoutimi puisse passer un tuya d'aqueduc de l'autre côté du chemin si le cas devenait nécessaire.

Le 4 janvier, une séance régulière avait lieu sous la présidence du maire Joachim Jobin. A cette séance assistaient, MM. Th.-L. Blackburn, Jos Beaulieu, Joseph Dallaire, fils de Johnny, du rang St-Ignace, Ed. Jean, Ladislav Tremblay et Arthur Potvin.

S. H. le maire, à l'ouverture de la séance, présente ses vœux de bonne année au conseil et aux contribuables présents. Le secrétaire, M. Philippe Harvey, N.P., fit également ses souhaits. M. Philippe Harvey, N.P., fut réélu pour une autre année et M. François Paradis fut nommé auditeur pour l'année fiscale finissant le 31 décembre, 1931.

L'impression extérieure gâte trop souvent, on se laisse influencer par la beauté que l'on voit, par les beaux discours que l'on entend, mais rarement par le coeur... qui est muet.

TOUT PARAÎSSAIT S'ASSOMBRIR

Mme H. E. Swazey considère que les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) lui ont sauvé la vie.

"Je me sens une autre personne"

"Je pouvais à peine marcher à travers une pièce", écrit Mme H. E. Swazey, R.R. No. 1, Collingswood, Ont. "Tout paraissait s'assombrir et je devais si étourdie qu'il me fallait m'arrêter pour me reposer. Je désespérais de retrouver mes forces, lorsqu'on me recommanda les Pilules Roses du Dr. Williams. J'en pris jusqu'à six boîtes et je me sentis bientôt une autre personne. Je suis maintenant mère de six enfants en bonne santé."

Le fer et autres éléments contenus dans les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) augmentent la proportion d'hémoglobine du sang ou agent porteur d'oxygène. Il en résulte un meilleur appétit, un sommeil plus complet, une incomparable sensation de bien-être et un surcroît de vitalité.

Commencez immédiatement à prendre des Pilules Roses du Dr. Williams. 50c le paquet dans les pharmacies. F134

Vous avez le FOUET EN MAIN

Lorsque nos grand'mères s'en allaient magasiner elles étaient en mesure de ne pas s'en laisser imposer par le marchand. Car c'est lui qui avait le fouet en main. Les prix étaient tout ce qu'il avait à payer, plus un profit. Et ses profits étaient aussi élastiques qu'il en était besoin — ou qu'il en avait la chance.

Nos grand'mères avaient une excellente connaissance des lainages, des cotons, des soies. En achetant elles se servaient de leurs yeux et de leurs doigts. Elles goûtaient et reniflaient les denrées. Nos grands-pères s'y connaissaient intimement en fait de bois, de peintures et de vernis. Ils connaissaient les cuirs, les machineries et la coutellerie. Ils étaient obligés de tout savoir cela.

Aujourd'hui vous pouvez magasiner en toute confiance en désignant cette marque de ceci ou cette marque de cela et vous ne vous donnez guère la peine de vérifier le prix sur la facture quand elle arrive. Vous pouvez envoyer au magasin un jeune de douze ans avec une note et vous ne doutez jamais de la sorte, de la qualité ou du prix — si vous achetez les marchandises annoncées.

La publicité a établi des idéals, elle a établi des valeurs et elle a fait naître la confiance. La publicité force à l'honnêteté dans les relations commerciales comme dans la qualité de la marchandise. C'est elle qui vous met le fouet entre les mains.

Lisez-vous les annonces!

OMMES ET FEMMES

fruits n'ont pas diminué. L

OTELS A VENDRE

louer ou à vendre 30 milles (meilleur centre industriel) environ 19 pièces presque totalables. Le tout en parfait ordre réellement exceptionnelle.

4, "Le Soleil" 8jan-6fs-57b

MENT D'HOTEL à vendre,
ge du bail si désiré, cause de
lieu, conditions faciles, 8'adres-
se St-Paul. 9-11-15-16jan-57b

EMENTS A LOUER

LOGEMENT chauffé avec en-
trée indépendante, 10'adres-
se St-Paul. 9-11-15-16jan-57b

voir notre nou-
site vous con-
Shop, coin A
tel.: 3-0183.

DENTISTE

Dr M. LEO
dentiste, ex-
Infirmary, 89
dence, 999

louer pour le 1er mai, 3 à 4
eau chaude, électricité, gaz,
avec plancher en béton, clair de
\$220 par mois. S'adresser L.
51%, rue Sous-le-Fort, Bas-
sone 2-3708. 5jan-26fs-61r

Marie-Louise Ltée, 114, Dolbeau, tél.
814-268-61

U LOUER. Un logement de plus chambre de bain, chauffé. 1. Pontgrivé. 7jan-6fs-61b

U LOGEMENT
U IMMEDIATEMENT rue petit logement neuf, 4 chambre de bain, premier plan-endroit bien pour nouveau

DOCTEUR
 nito-urinaires
 cuirfrage, 1
 St-Joseph, c
 9 a 11 a.m. 22
 tél.: 4-4061

ENTREPRE

rossier Emile Brousseau, 255,
2-5768. 2jan-6fs-61b

ILLERIE, plain-pieds de 4
et chambre de bain. Amélior
et chambre de bain. Améliora
rnes, réservoir à eau chaude
exions. Téléphoner 2-2362J.
er à 59, Artillerie. 41an-6fs-31b

T chauffé de 8 chambres
baignoire de bain, plancher bois
aménagements modernes, ainsi que
eau chaude à l'année, situé
Brown. S'adresser à A. Ro-
phone 5709 ou 6667.

5jan-26fs-61b

CTON à louer 1er mai, loge-

chambros plus chambro bain,
age clair de neige, vidanges,
126, des Franciscains, apt
41. 4jan-3fs-511

T A LOUER, 28 avenue des
face de l'église St-Sauveur,
plus chambre bain, chauffe,
is dur. S'adresser J.-A. Pou-
26, avenue des Oblats, tél.

TS spacieux à louer, plain-
chambres plus 2 chambres bain,
cuisine et moderne, garage
session immédiate ou fer mal-
canise coin Crémazie, tél.
appointements.
9/jan-6fs-61f

ins, chauffés et non chauffés.
ins modernes, près hôpital St-
Assise. S'adresser L.-S. Mo-
nagnan-Sallière, tél. : 4-4457.
Sjan-0fs-61b

FRANCAISAINS, logements
et 6 pièces plus chambre de
in Ste-Foy, logement chauffé,
s plus bain. S'adresser J.-A.
chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475.
5jan-26fs-61b

MENTS ALICE No 20, ave-
près du Parlement, un ma-

550,00 par
S'adresser 14

LOGEMENT
et de grande
bres, plain-p
Cauchon, 16

A LOUER

de huit chambres et chauf-
four, chauffé, possédant toutes les
modernes. S'adresser sur
place ou au Trust Général du
Rue St-Pierre, tél.: 2-0526.
4jan-35-61r

LA REINE, logement 4 pié-
tages, avec garage si désiré.
St-Esprit, Lamoignon, 6 pié-
ces, 2 b. S'adresser à

pièces, chauffé, possédant toutes les
modernes. S'adresser sur
place ou au Trust Général du
Rue St-Pierre, tél.: 2-0526.
4jan-35-61r

LOGEMENT
bre bain, coin-
St-Roch, fini
dresser 141.

RUE ST-CH
lande, logem-

chambre bain, garage, s'adresser
75, 9ème Rue, tél.: 4-1969.
4jan-6fs-61b

T neu f à louer 6 chambres
re de bain, plancher bois dur,
dresser à 175, avenue Hollande,
4-5-7-8-0jan-61b

FRANCAISAINS logement à
chambres plus chambre bain.

logement de 4 à 7 chambres,
neuve, chemin Ste-Foy et
Laurentides nord, toutes amé-
nagements, garage chauffé, S'a-
Laurentides Nord. tél. 3-4380.

4jan-20fs-61b

LOGEMENT

logement de
de bain, a
chaude à l'a
chain. S'adre
phone 8734.

LOGEMENT

bre de bain.

pièces plus chambre de bain,
très chaude à l'année, garage,
n° 435, chemin Ste-Foy, tél.
4Jan-265-611

LAFAYETTE, très beaux loge-
ments et 6 chambres plus chambre
et balcons, hangar, etc., garé-
ré, S'adresser 435, chemin
n° 3593 ou 118, rue Lafayette.

ST-JEAN. Nous avons des
de trois et quatre cham-
brés, chauffés, deux logemen-
taires très spacieux. Prix rai-
sonnés. 2-7550F. 7jan-26fs-6lf

LOGEMENT
6 chambres
bois dur, au-
bre bain, c.
Charland, 20

AGENCEMENT 6 appartements
de bain, un autre 3 apper-
timents, chambre de bain, chauffé,
côte d'Abraham. S'adresser à
Aguiillon, tél.: 2-4180F.

8jan-3fs-61b

LAZIE, à louer un bas chauffé,
solaire, cuisinette, 3 cham-
bres, bain. Prix \$27.00, 8 sa-
vons.

A LOUER s
beaux logements
bres, chauffés
2 h. à 5 h.

maizle	8jan-3fs-61b	d'Aiguillon, t
TRICE à louer logement & chambre bain. Système eau bois dur S'adresser 132, tél.: 2-3623, C. Bédard.	8jan-6fs-61b	RUE FRAS chambres plu moderne, en et Bougainvil tél.: 5224.
TS DE 5 CHAMBRES et bain, chauffés et non chauffés.		15 ST-PATR bre de bain

mier et boulevard de l'En-
 ambres et chambre de bain,
 x numéros 764 et 774 St-
 o, \$60.00 par mois. Deux de
 mènes logements aux numé-
 72, \$55.00 et \$60.00 par mois.
 -E. Rouillard, 377 St-Jean,
 8-Jan-20fs-61b

USTIN, 6 et 4 chambres plus
 tie à l'année,
 les lieux, app
 LOGEMENT
 améliorations
 chaude à l'in-
 Fraser et à
 des Erables,
 les lieux, tél.

D'ABRAHAM, plain-pied,
chambres, bnl moderne, cham-
bre de bain, cuisine, plancher en
bois, conditions s'adresser 46,
rue de la République, 101-102,
Paris-18. 2-1904J. 8Jan-3fs-01b

en tuile, S'adresser Dr A.
côte du Palais. 5Jan-6fs-6lr

D'ABRAHAM, logement 5
chambre de bain, chauffé, plain-
seigneur Dr A. Dion, 24, côte
5Jan-6fs-6lr

No 406A rue St-Cyrille (près
cton) 3ème étage, 8 chambres

10, rue Wolf

LOGEMENT
chambres et
téléphone 755
19-21-23-26-28
20-23-25-27-55

LOGEMENT
fini moderne,

de bain, chauffé, (garage
s'adresser au No 314, Sher-
6684. 7jan-4fs-61lb

ILLE - A louer logement
eau chaude, 5 pièces plus
en et dépense, plancher bois
garage, l'autobus passe à la
Falerdeau, voyageur de com-
principale, téléphone 116.

paroi des
114 Marqu
ou 2-0494.

A LOUER
9 chambres,
9 et cha
83-85-87-93, 7
ton No 29,
J.-E. Frenet

ST-DOMINIQUE—Plusteurs
pour de 4 à 10 chambres plus
bain, chauffé, fluides modernes,
glace et des tramways, pour
mements s'adresser à 105 1/2,
riamaque, tél. 6501.

5Jan-2615-61b

LOGEMENT
plus chambre
plancher en l
à 78, 11ème
S'adresser à
mase Vachon.

LOGEMENT
148, St-Jean

très modernes, 5 et 6 cham- aussi à 73 et
à Ste-Foy, logements neufs à tements, 157
ombres. S'adresser Wilfrid Le- ments et bal-
372. SJan-6fs-61b du Pont, tél.

chambres. S'adresser à
167, avenue des Er-Blies.
9Jan-29fs-01f

LOUER, 6 appartements
de bain, grand passage,
dur, eau chaude et gaz.
Vue St-François-d'Assise.
100 Rue. Mlle Da-
-4229. -61b

et 4 chambres 146 et
chambre 167. St-Léon-
-4229. -61b

St-Vall'et et hongar, 3ème étage, clair
de jardins et vidanges. S'adresser à 221,
St-Vall'et. 9Jan-29fs-01f

ST PASCAL-DE-BAYLON, deux loge-
ments et six chambres avec bain.
Endroit idéal. S'adresser par téléphone
jour 7171, 312, rue St-Joseph.
9Jan-29fs-01f

LOGEMENTS A LOUER, parisse, St-
Dominique, près Grand-Allée, 2 loge-
ments de 7 pi ces plus chambre de bain,

avenue Renaud 4 appart-
ement Avenue 6 appart-
adresser U. Girard, 98,
9221. 11/jan-4fs-61b

NOUVELLES BREVES

laires de tous ses surveillants qui valent pas être affectés par les réactions antérieures.

Au cours de l'année qui a fini le 30 novembre 1931, Nash Motors a lissé \$176 par action contre \$278 l'année d'avant. Un dividende de \$60 est déclaré par cette firme, payable le 1^{er} février aux actionnaires inscrits le 20 janvier.

Pendant les 12 derniers mois, C. C. a vu ses profits \$24.302.000 et \$25.551.000 pour la même période 1930.

Moyenne de Dow, Jones pour méd.

30 industriels 779,93 recul de 1,82
30 ferroviaires 36,70 recul de 1,13
20 utilités 32,68 recul de .72 ;
40 obligations 79,70 gain de .49.

COTE, chirurgien-dentiste, de la ci-
Pawtucket, dans l'Etat du Rhode-I-

dans les Etats-Unis d'Amérique, défend
 Il est ordonné aux citoyens de ce
 raire dans un mois à compter de la
 nisme publication du présent ordre de
 "Solent" de l'Etat de New York.
 (Signé) PHILIPPE DEDE, D.P.
 Vraie du notaire
 111, rue de la Montre, 112
 Vraie copie: ENSOUF, CANTIN &
 QUIN, procureurs des demandeurs

LA LOI DE FAILLITE
 VENTE A L'ENCA

Dans l'affaire de **STONEHAM** Ltd
CO., Limited, Stoneham, P.Q.
 Vente aux enchères publiques

Avis est par le présent donné que
 le **SAMEDI, 16 JANVIER 1932**
 à **HEURES A VENIR**, il y
 sera vendu par l'enca public à mo-
 rance, 97, rue St-Pierre, Québec, l'ac-
 tive et les passifs de la dite

Un certain lot de billets attelés
 sur différé de la dite affaire de
 de Stoneham, d'environ 900,000 pieds
 aussi tous droits de passage au jour
 de la dite affaire, pour la dite
 la saidie compagnie.

Conditions de paiement: argent comptant.
J.-E. BEDARD, syndic
Bureau de Bédard & Bélanger
97, rue St-Pierre.
Québec, 11 janvier 1932

11-13-14

COUR SUPERIEURE

Canada
Province de Québec
District de Gaspé
Comté de Bonaventure
No 4719

ROBIN, JONES & WHITMAN LTD., corporation légitime ayant son
siège social à Paspébiac, comté de la
Péninsule, district de Gaspé, Demandeur,

vs

MAURICE MAILHOT, ci-devant
Griffin Coxe, district de Gaspé
actuellement de lieux inconnus. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de se
rattacher durant le mois
New-Carlisle, le 9 janvier 1932
Prototaire de la Cour Suprême
Vraie copie
(signé) **T. A. BLANCHÉ**
Procureurs de la demanderesse

11-

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAIN

Avis est par le présent donné que
LUNDI, LE 25 JANVIER 1932
A 2 HEURES 30 p. m.
Sera vendu aux bureaux des syndi-
cats Paquet & Gauvin, 132, St-Pierre,
bec, l'actif de cette affaire comme

quincaille... \$2.00
Pharmacie... 1.25
Marchandise sèche... 1.25
Aménagement...
L'ITEM B-Crédits suivant liste, \$2.00
s'ajoute au prix se fera par...
s'ajoutant "en bloc" à tant dans
l'inventaire, les listes de crédits
visibles à nos bureaux, 132 St-Pierre
Le magasin sera ouvert le 22
janvier, à 10 heures.
Conditions de paiement: Argent c
tant. **PAQUET & GAUVE**
Syndes auto
Bureaux:
132 St-Pierre, Québec, Qué.
11-16-20-22-24

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
Canada, Province de Québec, Di
de Québec.
Re: L'audience vacante de feu sieur
MENZIES ALEXANDER
CARTNEY, en son vivant cultivate
de la paroisse de St-Gabriel de Vi
tier.

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que par Jugem
de l'honorable F-X. Lemieux, Juge en
la Cour Supérieure de la Province de
Québec, en date du 23 décembre
signé André Robitaille, qui est
nommé curateur à ladite succession

1932. **ADELARD L'HEUREUX, N**
Loretteville.

COUR DE MAGISTRAT

Canada, Province de Québec, D
de Québec No 27305.—**JOS. MORE**
Québec, négociant, demandeur **vs**
LON ALIAS OMER PARENT, de
bec, marchand, défendeur.

Avis public est par les présentes
que lesdits More et effets du ven-
deur, saisi en cette cause, en vertu
bref de Fieri Facias de Bonis, seront
dus en vertu dudit bref, le mercredi
20e jour de Janvier 1932, à 10 heures
matin, au No 245, de la rue de la
à Québec, en passant par la porte de
dans l'arrière magasin qui s'y trouve
dits biens, mobiliers et effets con-

marque "National", un poêle de chauffage à gazoline, tout un stock de boîtes de conserves, de bonbons, de tabacs, d'épi-

OBERT

maladies de la peau et du cuir
Chevelu. Maladies vénériennes
TEL : 2 100

McManamy
Bourse de Montréal
Montreal Curb Market
Québec - Tél.: 2-7006-7-8

ALISTE—

Maladies de la peau et du Cuir
Chevelu. Maladies, vénériennes
-:- **TEL.: 2-100**

Hc Manantny
Bourse de Montréal
Montreal Curb Market

Québec - Tél.: 2-7006-7-8

TEL.: 2-100

McManamy
Bourse de Montréal
Montreal Curb Market
Québec - Tél.: 2-7006-7-8

TEL.: 2-100

McManamy
Bourse de Montréal
Montreal Curb Market
Québec - Tél.: 2-7006-7-8

TEL.: 2-100

McManamy
Bourse de Montréal
Montreal Curb Market
Québec - Tél.: 2-7006-7-8

TEL.: 2-100

McManamy
Bourse de Montréal
Toronto Curb Market
Québec - Tél.: 2-7006-7-8

McManamy
Bourse de Montréal
Montreal Curb Market
Québec - Tél.: 2-7006-7-8

MARIAGES

SAVARD-GAUVIN — Le 18 courant, à 7 heures, en l'église de St-François d'Assise, a été célébré le mariage de Madeleine Savard, fille de M. et Mme Alphonse Savard, avec M. Gérard Gauvin, fils de M. et Mme Gauvin, secrétaire de la maison E. J. Martin, et de Mme Mgrin. Pas de faire-part.

NAISSANCES

CHABOT — M. Joseph Chabot et Mme Chabot, née Eva Monette, ont part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 4 janvier et baptisé le même jour à L'Ange, sous les prénoms de Jean-Claude-Edouard.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CARON — Le 9 janvier 1932, est décédé à L'Ange, à l'âge de 60 ans et 11 mois, Monsieur Georges Caron, hôtelier, époux de Dame Hélène Caron, née M. Caron.

Les funérailles auront lieu mardi le 12, à 9 heures, en l'église paroissiale de L'Ange.

DEPLAIS — A Québec, le 10 janvier 1932, à l'âge de 42 ans, est décédé Monsieur Victor Desplais, veuve de la grande guerre, fils de feu Victor Desplais.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures, au domicile de la famille, 121, rue St-Vallier, chez Germain Lapin Lée, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont.

LETOURNEAU — A Sainte-Famille, le 10 janvier 1932, à l'âge de 83 ans et 11 mois, est décédé Monsieur Letourneau, époux de Dame Cécile Asselin.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 janvier, à 9 heures 15, à Ste-Famille, à 11h25.

STEVAN — A Québec, le 10 janvier 1932, à l'âge de 50 ans et 2 mois, est décédé Monsieur Joseph Stevan, époux de Alphonse Grandmoulin.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 11 janvier, à 9 heures 45, pour l'église de la paroisse St-Joseph.

TALBOT — A Québec, le 10 janvier 1932, à l'âge de 70 ans, est décédé Monsieur Talbot, ancien barbière, époux de Dame Lumina Grenier. Il était du Tiers-Ordre.

L'office sera célébré jeudi, le 12 janvier, à 9 heures, au domicile de la famille, 20, rue St-Jacques.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 11 janvier, à 9 heures, au domicile de la famille, 11, rue St-Jean.

FLEURS FRAICHES
McKENNA
FLEURISTE

11, rue St-Jean
Tél. 2-5533

St-Damien, Bellechasse

Joyeux anniversaire
Le jour de l'an au soir, un groupe de parents et d'amis se réunissent chez M. Neeklis Kelly pour fêter le cinquante-deuxième anniversaire de naissance de Mme Kelly.

Les invités se donnent de bon heure un rendez-vous chez M. Kelly, son oncle et sa surprise fut grande.

La plus grande animation et la plus franche gaieté régnèrent parmi les assistants dans la soirée; et les amateurs de musique et de chant furent servis à souhait.

L'héroïne de la fête reçut de nombreux et beaux cadeaux qui sont un témoignage paternel de l'estime dont elle jouit auprès de ses parents et amis.

Vers le milieu de la soirée un succulent goûter fut servi et les convives dégustèrent les plats délicieux de l'abbé Philippe Kelly, fils de la jubilaire, prêt ensuite la parole et se fit l'interprète de toute l'assistance pour exprimer les vœux les meilleurs.

Il profita aussi de la circonstance pour remercier sa mère de tout ce qu'il lui devait pour sa vocation.

On remarqua les membres de sa famille, son époux M. Neeklis Kelly, ses enfants, Catherine, John, l'abbé Philippe, Nicolas, Wilfrid, Anne et Bridget, son oncle, aussi M. John Kelly, N. Owen Kelly, M. et Mme Thomas Kelly, Mme William Cassidy, M. et Mme Charles Roger, M. et Mme Michael Kelly, Philippe Cassidy, M. et Mme Alice, Clara et Gertrude Kelly, M. et Mme Nicholas Doherly, Daniel, M. et Mme Margaret John, O'Farrell, M. et Mme Kelly, M. et Mme Wilfrid Kelly, M. et Mme Gormain Aubin, Marie et Julie Côté, Eva et Hélène Humphrey, M. Tommy Clark, Rosalie Côté, Maurice Aubin.

On se sépara aux petites heures et chacun emporta de cette soirée le meilleur des souvenirs; la correspondante se joint aux nombreux parents et amis de Mme Kelly pour lui présenter ses vœux les plus sincères et de longs jours heureux parmi ceux qui la chérissent.

Notes locales
Mlle Kate Kelly est actuellement chez son père M. Neeklis Kelly.

M. et Mme Edouard Labrie de Trois-Rivières, chez M. André Labrie.

M. et Mme Alfred Mercier et leurs enfants de passage à St-Lazare.

Milles Bernadette et Angeline Montmorency, dans leur famille.

Mlle Marie-Louise Fradet, Mlle Rosalie Bilodeau, Mlle Mérielle Lachance sont aussi venues passer les vacances chez leurs parents.

M. et Mme Edouard Carrier, de St-Isidore, en promenade chez M. André Labrie.

Mlle Juliette, Jeanne d'Arc, Yvonne Bolduc, et M. Anselme Coriveau au jour de l'an.

M. Alphonse Lachance de retour de St-Aspholpe.

Milles Maria Guillemette, Yvonne Lachance, Thérèse et Simone Bilodeau, Fernande Labonté, chez leurs parents à l'occasion des fêtes.

La correspondante de St-Damien présente à tous ses lecteurs et lectrices ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

L'Angleterre compte 260,000 tailleurs et 200,000 couturières. La seule employe 40,000 personnes et la dentelle plus de 24,000.

DES JUBILES

SACERDOTAUX EN 1932

(Suite)
de feu Sir Lomer Gouin.

Mme Fautaux sera vivement regrettée de ses nombreux parents et amis. Elle possédait une intelligence brillante et les plus grandes qualités élevées à la dignité sacerdotale le 30 avril 1882.

Quant à ceux qui célébreront leurs nocces d'argent, marquant ainsi leur vingt-cinquième année de sacerdoce, ce sont : M. l'abbé E.-Y. Lavigne, curé de N.-D. de Grâce, M. l'abbé Patrick Boyd, curé de Frampton, M. l'abbé Léon Vien, curé de St-François de Montmagny, tous trois ordonnés prêtres le 17 mars 1907; M. l'abbé Philémon Cloutier, curé de St-Augustin de Portneuf, M. l'abbé Georges Côté, curé de St-Charles de Bellechasse, M. l'abbé Georges Ouhart, aumônier de l'hôpital Général, M. l'abbé Emile Nadeau, aumônier de St-Edouard de Lotbinière, ordonnés le 12 du mois de mai; M. l'abbé Noël Pelletier, directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. l'abbé Stanislas Thibierge, curé de la Rivière-Ouelle, M. l'abbé Pamphile Legendre, curé de Ste-Méthode de Frontenac, M. l'abbé Chs Bourque, du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, tous quatre ordonnés le 5 du mois de mai; M. l'abbé Victorien Grenier, curé de N.-D. des Landelles, ordonné le 21 de novembre; M. l'abbé J.-L. Desrochers, de St-Croix de Lotbinière, ordonné le 21 de décembre; M. l'abbé Arthur Desjardins, aumônier de la Citadelle, ordonné le 14 juillet.

Les perceptions de tous ces braves curés prêtres nous ont jubiés pour leur témoignage leur reconnaissance pour tout le bien accompli au milieu d'eux.

Le "Soleil" prie l'honorable M. Mercier, le Dr Gaspard Fautaux et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de sa plus vive sympathie.

La famille Fautaux a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie à l'occasion de la mort de Madame Fautaux. Au nombre des messages de sympathie et de trinités florissantes reçus par la famille, citons ceux des Hon. L.-A. Taché, ministre provincial, J.-B. Proulx, ministre de la Voirie et des Mines; Athanase David, secrétaire provincial; Hector Laferté, ministre de la Colonisation; J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics; Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture; J.-C. Arsenault, ministre du Travail; Joseph Dillon, ministre sans portefeuille; J.-E. Moreau, ministre sans portefeuille, etc. Il y a également des messages de députés de Montréal et de la région.

On remarque aussi du Sénateur Raoul Dandurand, du Sénateur Rodolphe Lacombe, du Sénateur H.-S. Béland; de la Commission des Eaux Courantes, du département des Terres et Forêts, du Collège des Chirurgiens-dentistes de la Province; du club des Femmes Libérales; de S.-M. de l'Université Laval; du Club des Femmes de la paroisse de St-Damien, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Charles, du Club des Femmes de la paroisse de St-Edouard, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club des Femmes de la paroisse de St-Roch, du Club des Femmes de la paroisse de St-Vallier, du Club des Femmes de la paroisse de St-Victor, du Club des Femmes de la paroisse de St-Zénon, du Club des Femmes de la paroisse de St-Amand, du Club des Femmes de la paroisse de St-Basile, du Club des Femmes de la paroisse de St-Denis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Eugène, du Club des Femmes de la paroisse de St-François, du Club des Femmes de la paroisse de St-Jacques, du Club des Femmes de la paroisse de St-Joseph, du Club des Femmes de la paroisse de St-Louis, du Club des Femmes de la paroisse de St-Michel, du Club des Femmes de la paroisse de St-Nicolas, du Club des Femmes de la paroisse de St-Pierre, du Club

LES ORGANISATIONS NATIONALISTES DES INDES DECLENCHENT UNE CAMPAGNE DE REPRESAILLES CONTRE LE GOUVERNEMENT

Mariage à Ottawa

Ottawa, Ont., 11.—Hier après-midi eut lieu à Ottawa, le mariage de Marie-Elizabeth, fille d'Iron, Philippe Roy, ministre canadien à Paris et de madame Roy, à John David Southam, fils de Wilson Southam, vice-président de la Southam Publishing Co. Limited et de madame Southam.

Seuls les parents mariés assistaient à la cérémonie. Après réception à la résidence de M. Robert Roy, de Montréal, l'heureux couple partit pour New-York, d'où ils s'embarqueront demain sur le transatlantique "Olympic" pour l'Europe.

M. et Mme Southam résideront ensuite à Ottawa.

SIGNATURE FORGÉE DE LAVIGUEUR

De nouveau, des lettres portant la signature forgée du Maire et de l'échevin Bertrand ont été données aux sans-travail — Qui commet cette fraude ?

L'affaire des lettres de recommandation permettant aux sans-travail de se procurer de l'ouvrage sur les chantiers de la ville, portant la signature forgée du maire, semblait classée, lorsque ce matin, deux autres de ces lettres ont été données à des personnes qui ont été distribuées le 9 au 12 janvier dernier et qui sont revenues à l'hôtel de ville, après avoir été utilisées.

Ces deux lettres, comme les précédentes dont nous avons déjà parlé, il y a quelques semaines, alors qu'il en fut question au comité administratif ou une enquête était demandée par l'échevin Wilfrid Samson, portant la signature forgée du maire Lavigueur et celle de l'échevin Bertrand.

D'où viennent ces lettres ? C'est ce qu'il faut en savoir. Le moment et il se peut qu'à la prochaine séance du comité administratif, probablement mercredi, l'échevin Samson revienne à la charge dans sa demande d'enquête.

On se rappelle que la dernière fois le maire et l'échevin Bertrand ont déclaré que les signatures qui apparaissent au bas de ces lettres forgées n'étaient pas les leurs, mais la chose en resta là et, par la suite, il ne fut plus question d'enquête.

Grève de pêcheurs

North Sydney, N.-E., 11.—(P.C.)—Les habitants de pêche de la flottille de North Sydney sont retournés à leur mouillage ce matin alors que les pêcheurs ont protesté contre une diminution dans le prix d'achat du poisson qu'auraient proposé les marchands locaux. Ces derniers ont refusé de donner les informations officielles à l'Union des Pêcheurs, on apprend qu'une baisse de prix de ce genre n'a été déclarée.

Il a été décidé qu'une réunion serait tenue cet après-midi prochain pour décider si l'on doit couper les prix actuellement en vigueur. Les nouveaux prix que l'on proposerait comporteraient une diminution d'une 1-2 cent par livre de filets de morue, et de 1-4 de cent sur le marché général de la morue. Il n'y aurait pas de changement dans le prix de l'églefin. Les pêcheurs sont revenus des "bans" samedi soir en protestant contre cette réduction en ont gardé à bord de leurs bateaux plus de 100.000 de poissons dont ils refusent de se départir.

Un suicide

Un homme du nom de Wilfrid Murtha, souffrant d'aliénation mentale, s'est suicidé samedi dernier tout près de la frontière américaine. Le malade s'est servi d'une carabine de chasse pour se faire sauter la cervelle. Ses compagnons de travail le trouvèrent sans vie.

Mussolini décoré

Rome, 11.—(P.A.)—Le premier ministre Mussolini reçut, il y a deux jours, sa première décoration papale, celle de l'Ordre de l'Éperon d'Or, laquelle n'a été accordée qu'à neuf autres personnes à part lui. La décoration lui fut présentée samedi au palais Venetien par le Nonce du Pape, le D. Borgognini.

Au cours de la même cérémonie, le Nonce décora également le ministre des Affaires Étrangères Italiennes, Dino Grandi, de la Grande Croix de l'Ordre de Pie IX, cette décoration fut aussi accordée à l'ambassadeur Cesare Maria de Vecchi, envoyé italien en Terre-Sainte.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DE LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE DE QUEBEC

L'assemblée générale annuelle de la Ligue Antituberculeuse de Québec aura lieu, au Palais de Justice, lundi 18 janvier à 5 heures précises.

Tous les membres sont invités.

GEORGINA LEFAIVRE,

Secrétaire Générale.

BUREAUX A LOUER

Grands et petits bureaux, confortables et bien éclairés; convenant particulièrement pour Compagnies d'Assurances, Agences et pour Bureaux d'Échanges. Situés dans l'édifice du "Soleil".

Rendez-vous au

Bureau d'Informations

Le "SOLEIL"

QUELLE SOLUTION DOIT-ON APPORTER AU PROBLEME DE L'ELECTRICITE A QUEBEC?

Nous avons souligné, samedi dernier, l'une des principales constatations de notre enquête.

Le problème de l'électricité existe, il n'y a pas à se le cacher.

Au cours d'étude qu'il a faite à peu près en même temps que la nôtre, notre confrère de la rue Sainte-Anne conclut qu'il n'existe que deux solutions à ce problème :

1. — L'entente avec la Compagnie Québec Power ;
2. — La municipalisation.

En d'autres termes, s'il était impossible d'obtenir de la compagnie des conditions à peu près comparables à celles qui existent ailleurs, en Ontario par exemple, il n'y aurait plus qu'à municipaliser.

C'est là, croyons-nous, l'opinion de notre confrère.

Mais il nous semble, à nous, qu'il existe d'autres solutions. On n'en a trouvé que deux ; nous en trouvons quatre au moins :

1. — L'entente avec la Compagnie ;
2. — Le recours à la Commission des Services publics ;
3. — L'Institution d'une Commission spéciale sur le modèle, par exemple, de la Commission du Tramway de Montréal ;
4. — La municipalisation.

Nous indiquons la municipalisation en dernier lieu, car nous considérons que c'est là un moyen de la dernière extrémité.

Tout doit être essayé avant de recourir à ce remède violent.

Les raisons qui nous font redouter la municipalisation sont fondées sur des faits et non sur des théories.

Nous ne vivons pas à une époque où nous pourrions impunément nous lancer dans une aventure risquée, dispendieuse et assurément bien incertaine au point de vue financier.

Les difficultés des emprunts, à l'heure actuelle, sont le cauchemar des diverses administrations. Le pays, les provinces et les municipalités ploient sous le fardeau de leurs dettes. Certaines provinces de l'Ouest sont tellement surchargées qu'il leur est pratiquement impossible de se financer ; d'autres ont emprunté, récemment, à un taux de près de 6 pour cent, ce qui est ruineux. En même temps, un grand nombre de municipalités sont au bord de la faillite.

La situation financière de la ville de Québec n'est pas des plus brillantes. Nous sommes largement endettés et largement taxés. Sommes-nous en état de faire face à un emprunt comme celui qu'exigerait la municipalisation ?

Combien coûterait l'achat de tout le réseau électrique d'une ville comme Québec ? Environ vingt à vingt-cinq millions de dollars. Cela représente le chiffre de l'emprunt à faire. Ajoutons-y une dépense additionnelle de quelques millions et nous aurons une idée de l'effort financier que la transaction exigerait des contribuables québécois.

En effet, la municipalisation, dans certaines villes ontariennes, exige, annuellement, des dépenses de capital considérables. À Toronto, par exemple, on a ajouté au capital, depuis huit ans, quatre millions par année en moyenne. Ici, la somme s'élèverait à environ deux millions.

Nous ne donnons, ici, que des chiffres approximatifs, mais nous avons la conviction que la réalité ne différerait guère de nos prévisions.

La population de Québec est-elle prête à courir le risque ? C'est à elle que nous nous adressons, car c'est elle qui est la principale intéressée, et nous croyons de notre devoir de lui donner à réfléchir afin qu'elle ne se laisse pas entraîner dans ce mouvement dont on ne lui aurait montré que les beaux côtés.

N'oublions pas en outre qu'il existe, à côté de l'électricité, une autre entreprise que la ville serait obligée de prendre à sa charge ou de supprimer totalement : le tramway. L'industrie des véhicules électriques est généralement déficitaire dans les villes modernes. Elles ne payent plus, elles ne sauraient plus payer.

La ville de Québec est-elle prête à prendre les déficits du tramway en même temps que la dette considérable exigée par une municipalisation de l'électricité ? Il convient de poser nettement cette question.

Bien d'autres raisons nous donnent à réfléchir. Nous en reparlerons.

Les journaux avec Laval

Paris, 11. (A.P.)—La réaction française à la déclaration Brünning de samedi est toute favorable au gouvernement Laval, qui a maintenant derrière lui tous les journaux. Le président du Conseil s'est mis dès ce matin à la tâche de remanier son ministère. Le dévot conférer au cours de la journée avec MM. Doumer, président de la République, Briand, Herriot et autres personnalités politiques.

Le conseil des ministres a été convoqué pour demain, jour où se réunira également le parti radical.

Denrées alimentaires

Le Bureau d'hygiène de la ville vient de publier son rapport sur les activités des inspecteurs des denrées alimentaires pour l'année 1931. En tout, au cours des derniers douze mois, il y a eu 3.870 visites de viandes impropres à la consommation confisquées et 77.733 livres de poisson.

Les inspecteurs ont confisqué également 388 pains qui n'avaient pas le poids requis par les règlements municipaux.

Voici, maintenant, le détail des confisques :

Viandes diverses.....livres
Canards sauvages.....50
Volailles.....46
Lard.....441
Moutons.....635
Veau.....1,626
Jambon.....14

Ces confisques ont été faites sur les marchés ou dans les magasins.

La radiodiffusion

Le bureau du procureur général de la province s'attend à ce que le Conseil Privé, qui a récemment pris en délibération la cause de la radio, donne son jugement dans les derniers jours du mois de janvier.

Il n'a pas démissionné

Le premier ministre nous annonce ce matin qu'il n'a pas encore reçu la démission de l'hon. Juge Amédée Monnet, de Montréal, qui a déclaré il y a quelques jours qu'il se présenterait contre M. Camillien Houde, lors des prochaines élections.

En annonçant sa candidature, le juge Monnet avait annoncé qu'il ferait tout inévitablement sa démission au premier ministre.

Une suggestion

Peiping, 11. (A.P.)—La presse chinoise apprend aujourd'hui qu'Eugène Tchen, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Nankin, a câblé au secrétaire Stimson pour lui suggérer la neutralisation permanente de la Mandchourie.

ONZE JOURS APRES LA DECOUVERTE DU CADAVRE DE HANS PEDERSON ON RETROUVE CELUI DE SON COMPAGNON

Dans une grange près d'Ar-

dath, Sask., on vient de retrouver le corps glacé de Paul Schudwitz, accusé du meurtre de son comp-

agnon Hans Pederson.

Saskatoon, Saskatchewan, 10. (P.C.)—Onze jours après la mort de Hans Pederson, dans la froide nuit du 28 décembre, à quelques mètres de l'endroit où il fut blessé mortellement par une balle d'une carabine 22, probablement au moment où il dormait, le corps de Paul Schudwitz, son comp-

agnon de l'an dernier dans une ferme située à deux milles au nord d'Ar-

dath, a été trouvé à 29 milles de là, dans une grange appartenant à Hector Torgerson, qui habite la région de Gladwin.

Schudwitz, poursuivi depuis plusieurs jours pour le meurtre de Pederson, avait encore dans la main gauche une carabine de calibre 22, et il était blessé d'une balle dans la tête.

Son corps était couvert de frimas et se trouvait de la même façon depuis plusieurs jours dans cette grange. Avant que l'enquête ait pu éclaircir le mystère de cette mort, on croit que Schudwitz se réfugia dans cet endroit après son crime et mourut dans la même solitude que sa victime.

Vendredi dernier, Herman Torgerson, fils d'Hector Torgerson, trouva le corps en cherchant si les bestiaux n'avaient pas pénétré dans la grange et téléphona immédiatement à la police.

Le lendemain, le constable Baskin, de la Gendarmerie à cheval, dut se rendre sur les lieux, et tel était l'état du chemin qu'il prit toute la journée à parcourir 28 milles.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

Le corps de Pederson avait été découvert le 29 décembre, et l'on constata bientôt qu'il avait été assassiné et probablement pendant son sommeil.

A la Chambre

L'Assemblée Législative reprend ses délibérations ce soir, à 8 heures trente, après trois semaines de vacances.

Le feuilleton est assez chargé, comme nous le disions samedi, toutefois, il ne faut pas s'attendre à de longs débats ce soir.

Les députés, sans doute, disposeront quelques petits bills sans importance et feront subir les premiers stades de la procédure à quelques autres projets de loi qui seront ensuite référés au comité pour étude. Les comités se mettront d'ailleurs au travail dès demain matin et ils ont de l'ouvrage de taille pour plusieurs semaines.

La séance de ce soir sera la vingt-neuvième depuis le commencement de la session.

HITLER VEUT PROTEGER VON HINDENBURG

Le leader nationaliste a déclaré qu'il étudiait encore aujourd'hui les propositions du chancelier Brüning — Il veut respecter la dignité personnelle du président.

Berlin, 11.—(Par Louis Lochner, de l'Associated Press).—Hitler a déclaré aujourd'hui que les nationaux-socialistes n'avaient pas encore pris de décision sur les propositions d'apaisement du chancelier Brüning. "Cette décision, dit-il, s'inspirera des intérêts de la nation allemande et du respect que nous avons pour la dignité personnelle du président Hindenburg. Mercredi dernier j'ai été invité à conférer avec le ministre de la défense et de l'intérieur, à qui j'ai demandé de me dire, au nom du chancelier Brüning, ce qu'il en était d'un projet de prolonger le terme d'office du président par un vote parlementaire. Je m'empêchais de présenter à l'Assemblée la situation qui, sans nul doute, n'aurait pu être de notre part, à être embrouillée par le fait de jeter la vénérable personnalité du président dans une discussion de parti politique."

Parmi les événements les plus significatifs de ces jours derniers figure la visite tardive hier soir d'Otto Meissner, secrétaire politique du président, à l'appartement de Hitler au Kaiserhof Hotel. C'était la première fois qu'un emissaire du vieux président venait voir Hitler, tous les autres déplacements ayant été le fait de ce dernier, qui se dérangeait pour aller voir Hindenburg.

Au Club Mercier

Une grande assemblée politique sera tenue jeudi soir prochain, le 14 janvier, aux salles du club Mercier, 308, rue St-Joseph. Dans le but de protester contre le nouveau mode d'élection du maire que d'aucuns veulent soumettre aux législateurs de cette Province.

Cette réunion est convoquée par M. Oscar Drouin, député de Québec-Est à l'Assemblée Législative. Fortement opposé à ce mode d'élection du maire par les membres du Conseil ou par les seuls propriétaires.

M. Drouin, désire faire connaître les arguments qui motivent cette opinion.

Tous les contribuables de Québec sont donc cordialement invités à cette assemblée, où l'on traitera de questions fort intéressantes pour eux.

Qu'expirera le moratoire, mais ils diffèrent quant aux perspectives d'un regain éventuel de sa capacité de paiement.

L'ANGLETERRE A CONFIANCE AU RESULTAT

Contrairement à l'opinion française, Londres est convaincu que la conférence de Lausanne est plus nécessaire que jamais — L'Allemagne paiera-t-elle ?

Londres, 11. (P.A.)—La position prise par le cabinet aujourd'hui n'est que la confirmation de ce qu'il a dit à la conférence de Lausanne il y a quelques semaines.

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :

M. F. Letourneur, banquier en obligations, Oscar Dagué, banquier en obligations, Arthur Lagueux, banquier en obligations, J. Evariste Laflamme, banquier en obligations, tous de la ville de Québec, et de Georges-A. Michaud, courtier en assurances, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. En plus de ces personnes le comité comprend la personne nommée par le ministre des affaires municipales.

Les personnes suivantes sont nommées membres de ce comité de protection :